

Uppsala Papers in Africa Studies

1

Editor: Sten Hagberg



# Vers une sécurité par le bas ?

Étude sur les perceptions et les expériences des défis  
de sécurité dans deux communes maliennes

Sten Hagberg, Yaouaga Félix Koné, Bintou Koné,  
Aboubacar Diallo et Issiaka Kansaye



UPPSALA  
UNIVERSITET

Uppsala 2017



UPPSALA  
UNIVERSITET



Centre for Research  
on Local Knowledge

Torokorobougou  
Rue 313, Porte 97  
Bamako  
Mali

Phone (+233) 6674 0212  
pointsudcentre@yahoo.fr  
www.pointsud.org

© The authors and Uppsala University 2017

ISBN 978-91-506-2635-3

Distribution: Forum for Africa Studies,  
Dept. of Cultural Anthropology and Ethnology, Uppsala University,  
Box 631, SE-751 26 Uppsala, Sweden

Cover photo: Sten Hagberg  
Production: Graphic Services, Uppsala University  
Printed in Sweden by DanagårdLITHO AB, 2017

# Table des matières

Préface .....	7
Chapitre 1 : Introduction .....	9
Axes de recherche et objectifs spécifiques .....	10
Méthodologie .....	11
Limites .....	13
Organisation de l'étude .....	14
Chapitre 2 : Sécurité, quiétude et protection au Mali .....	15
Crise socio-politique et sécuritaire au Mali .....	15
Éléments d'une anthropologie de sécurité humaine .....	17
Définitions de travail .....	19
Conclusion .....	20
Chapitre 3 : Niono – une commune urbaine en insécurité au centre du pays .....	23
La commune urbaine de Niono .....	23
Significations, caractéristiques et acteurs de sécurité et d'insécurité .....	26
Violences, groupes armés et dérives sécuritaires .....	29
Foncier et Office du Niger .....	31
Autorité de l'État et interventionnisme .....	32
Initiatives locales .....	35
Conclusion .....	36
Chapitre 4 : Kalaban-Coro – une commune péri-urbaine insécurisée .....	39
La commune rurale de Kalaban-Coro .....	40
Significations, caractéristiques et acteurs de sécurité et d'insécurité .....	42
Spéculations foncières et la ruée sur les terres péri-urbaines .....	48
Autorité de l'État et justice populaire .....	51
Initiatives locales .....	53
Conclusion .....	55

Chapitre 5 : Citoyens face aux insécurités multiples .....	57
Une protection défaillante à plusieurs niveaux .....	57
Les identités discriminantes .....	58
L'insécurité foncière .....	59
Une co-production de la sécurité .....	60
Les dérives d'une justice populaire .....	61
Education, voisinage et confiance .....	62
Fonctionnaires, élus et leaders : les bons exemples .....	63
Conclusion .....	65
Chapitre 6 : Comment renforcer une sécurité par le bas ? .....	67
Bibliographie .....	71

# Préface

Cette étude sur la sécurité vue et vécue par le bas fait suite à des années de recherches anthropologiques des communes maliennes. Elle est le fruit d'une collaboration établie depuis 2008 entre le Centre de Recherche Point Sud (Mali) et le Département d'Anthropologie culturelle et d'Ethnologie de l'université d'Uppsala (Suède). En outre, la présente étude se situe dans le cadre d'une recherche commanditée par Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) pour appuyer son programme avec la Coalition Nationale de la Société Civile pour la Paix et la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CONASCIPAL), *Construire une paix durable au Mali : Contributions de la société civile aux politiques de sécurité des populations*, 2016–2018. Le programme est financé par la Suède à travers l'Agence Suédoise de coopération pour le Développement International (Asdi) à travers l'Ambassade de Suède à Bamako.

Nous voudrions remercier toutes ces institutions impliquées dans la mise en œuvre de cette étude. Nos interlocuteurs dans les deux communes – Niono et Kalaban-Coro – sont vivement remerciés pour le temps qu'ils nous ont consacré, leur confiance et leur engagement. Les résultats préliminaires de l'étude ont été présentés à Bamako lors de l'atelier d'échange avec les *Groupes de suivi pour la paix et la sécurité* du 7 au 8 mars 2017 et du Forum National de présentation des résultats préliminaires du programme du 11 mars 2017. Les présentations ont suscité diverses contributions venant de nombreuses personnes qui ont aussi apporté des observations pertinentes.

Nous ne saurions terminer sans remercier toute l'équipe de SIPRI/CONASCIPAL pour la bonne collaboration avant, pendant et après la recherche de terrain. Cependant, toute erreur, toute opinion ou toute omission émises dans cette étude relèvent entièrement de la responsabilité de ses auteurs.



# Chapitre 1 : Introduction

La sécurité est actuellement le grand enjeu du Mali et de la sous-région à tel point que l'on doit se poser la question des conséquences réelles sur les autres secteurs de la société. Depuis janvier 2012, le pays est plongé dans une tourmente socio-politique et sécuritaire sans précédent. Les attaques de l'hôtel Radisson Blu à Bamako en novembre 2015, suivies des attentats de Ouagadougou en janvier 2016 et de Grand Bassam en mars 2016 par des jeunes djihadistes d'origine malienne ont fait que la sécurité de toute la sous-région est devenue « la priorité des priorités ».

La situation sécuritaire actuelle n'est pas homogène et ne doit pas se conjuguer en singulier, car il s'agit de situations d'insécurité différentes. D'abord, la situation malienne est bien entendu très différente de celle du Burkina Faso, du Niger ou de la Côte d'Ivoire. Ensuite, les différentes régions d'un pays sont différemment exposées aux situations d'insécurité. En effet, même dans une commune particulière la situation peut différer d'un village à un autre, d'une zone à une autre. Finalement, les citoyens sont exposés aux insécurités en fonction de leurs ressources et positions politiques, culturelles et économiques. Et les situations d'insécurité sont, bien entendu, genrées, c'est-à-dire différemment perçues et vécues par les hommes et les femmes. Au-delà des souffrances et des violences vécues par les populations, l'insécurité généralisée a aussi des conséquences pour l'enquête de terrain, voire pour la recherche scientifique d'une manière générale. Il y a actuellement un manque important de données sur ce qui se passe dans les localités et les communes rurales, notamment dans les régions du Nord et du Centre du Mali. Les informations parviennent au compte-goutte, le plus souvent filtrées par ces acteurs généralement appelés « forces de sécurité et de défense ». La démarche anthropologique est difficile à mettre en œuvre et à persévérer dans de telles circonstances.

Les débats anthropologiques sur les difficultés de faire l'enquête de terrain dans des situations d'insécurité et de violence, y compris les stratégies d'enquête, ont pris de l'ampleur ces dernières années (Nordstrom et Robben 1997 ; Bouju et al. 2014 ; Bouju et Ayimpam 2015). Certains ont mis un accent sur l'analyse ethnographique de la vie des gens durant et après une situation de conflit (Richards 2005), tandis que des numéros thématiques des revues anthropologiques ont été consacrés aux thèmes de violence endémique (Abéga 2003), de violences sociales et exclusions (Bouju et de Bruijn 2008). Toutes ces études sont centrées sur l'ethnographie de la violence et du conflit, et la manière d'affronter des situations dangereuses sur des terrains parfois inaccessibles. Il y a aussi quelques

publications récentes sur des stratégies de recherche, quand on choisit de ne pas retourner sur le terrain à cause des conditions d'insécurité dues à une crise ou à un conflit (Hagberg et Körling 2015), voire la reformulation radicale de l'objet de recherche (Andersson 2016).

Pour la présente étude nous avons évité de mener la recherche dans des communes maliennes qui pourraient être qualifiées d'insécurité totale, tout en cherchant à travailler dans les milieux où les problèmes de sécurité se posent avec acuité. Pour ce faire, et guidés par le souci de prudence, nous avons limité les investigations dans l'espace, pour qu'en tant que chercheurs, nous ne soyons exposés à des situations d'insécurité<sup>1</sup>. Malgré les précautions et les mesures prises, l'équipe de recherche a vécu, de façon tangible, les menaces de sécurité à Niono lorsque les attaques ont eu lieu à Nampala le 13 octobre 2016 (Info-mali.com 14/10/2016).

## Axes de recherche et objectifs spécifiques

Cette étude s'inscrit dans trois axes de recherche spécifiques. Premièrement, elle s'inscrit dans une réflexion générale sur les défis de sécurité du Mali actuel, notamment en ce qui concerne les manières dont les populations locales vivent quotidiennement ces défis. Notre souci a été d'analyser les expériences des défis de la sécurité telles que vécues et perçues par les citoyens ordinaires dans deux communes maliennes. Contrairement à de nombreuses études sur les dispositifs de sécurité ainsi que plusieurs rapports sur la crise malienne, nous avons tenté de faire une analyse ethnographique basée sur les entretiens et les observations sur des « terrains connus » par des membres de l'équipe.

Deuxièmement, la présente étude s'inscrit également dans une recherche comparative des communes sahéliennes, avec pour ambition de contribuer à l'ethnographie municipale à travers une série de communes observées depuis très longtemps au Burkina Faso, au Mali et au Niger (Hagberg et al. 2017). Cet axe de recherche a été entamé au Mali depuis 2008 avec l'enquête de terrain anthropologique dans un nombre de communes ciblées, telles que Kalaban-Coro, Kiban, Gongasso, Kléla, Montougoula et Sirakorola. Des publications et mémoires ont été produits sur la base de ces terrains.

Troisièmement, l'étude constitue une contribution au programme, conjoint du Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI) et de la Coalition Nationale de la Société Civile pour la Paix et la Lutte contre la Prolifération des Armes Légères (CONASCIPAL), intitulé : *Construire une paix durable au Mali : Contributions de la société civile aux politiques de sécurité des populations*, 2016–2018. Le programme est financé par la Suède à travers l'Agence Suédoise de coopération pour le Développement International (Asdi). Il vise à renforcer les contributions

---

<sup>1</sup> C'est pourquoi Sten Hagberg, qui est un suédois « blanc » et par conséquent particulièrement exposé aux prises d'otage et d'enlèvement, n'a pas participé à l'enquête de terrain de Niono, alors qu'il a dirigé le travail en amont et en aval. Dans la commune de Kalaban-Coro il a fait le terrain avec le reste de l'équipe.

des acteurs de la société civile pour améliorer la conscience publique et pour influencer la prise de décision pertinente, afin d'améliorer la sécurité des populations. A cet effet, la présente étude contribue à établir une base qualitative des défis de sécurité vus et vécus par les « citoyens lambda ». Plus précisément, il s'agit d'analyser les conditions et les contextes dans lesquels vivent les populations afin d'interroger les défis de sécurité dans les 35 communes sélectionnées dans le cadre des activités des *Groupes de suivi pour la paix et la sécurité* (Tobié 14/11/2016).

A la lumière de ces trois axes de recherche, l'objectif principal de l'étude, sur les perceptions populaires et les expériences quotidiennes des défis de sécurité, est de mieux comprendre les réalités et les perspectives des populations. Les objectifs spécifiques sont de :

1. Décrire les sources – existantes et/ou perçues – de la sécurité et de la quiétude ;
2. Décrire les dispositifs des services de sécurité – existants et/ou perçus – par les autorités publiques et par les acteurs non-étatiques (y compris les autorités et institutions traditionnelles et religieuses) ;
3. Analyser les capacités – potentialités et contraintes – de ces institutions et acteurs à affronter les défis de sécurité et de quiétude ; et
4. Identifier les possibilités – localement informées et ancrées – de renforcer les contributions de la société civile à la sécurité et à la quiétude.

En somme, l'ambition a été de faire une sorte de cartographie des défis de sécurité dans deux communes maliennes, afin d'analyser les conditions et les opportunités de renforcer une sécurité « par le bas ». Pour ce faire les contributions de la société civile au processus de la paix ont été interrogées et, par extension, opérationnalisées.

## Méthodologie

L'étude s'est basée sur l'enquête de terrain qualitative à court terme (une semaine par commune) avec l'approche méthodologique développée dans les études sur la pauvreté au Burkina Faso et l'analyse sociale au Mali (Hagberg 2001 ; Hagberg et al. 2009) et en rapport avec l'enquête collective rapide développée dans le réseau de l'APAD (Bierschenk et Olivier de Sardan 1997). Nous nous sommes également basés sur nos recherches antérieures au Mali, y compris dans le terrain de développement méthodologique (Hagberg et Körling 2014, 2015), de politique municipale (Hagberg et al. 2017) et décentralisation (Hagberg 2009 ; Fay et al. 2006). D'autres études ont été menées par des membres de l'équipe sous la tutelle de l'Alliance Malienne pour Refonder la Gouvernance en Afrique (ARGA-Mali) ou de l'Institut des sciences humaines (par ex : Koné et Dicko 2006 ; Koné et al. 2014). L'étude a également tenu compte des résultats des études

produites dans la première phase du projet SIPRI/CONASCIPAL (Nyirabikali et al. 2014).

La sélection de deux communes a nécessité une profonde réflexion. Parmi les critères de sélection nous avons été guidés par : 1) ruralité et péri-urbanité ; 2) cas d'insécurité physique et violences ; 3) région du pays ; et 4) enquête de terrain antérieure. Par contre, nous n'avons pas intégré le critère du choix d'une commune au Nord, qui a été sous l'occupation en 2012<sup>2</sup>. Nous n'avons pas non plus opté pour explicitement intégrer la dimension ethnique de la crise malienne ; nous partons du constat que la crise n'est plus seulement liée aux Touarègues (Tamashek), ni circonscrite aux régions du Nord.

Nous avons choisi de travailler dans une commune urbaine (Niono) située dans le Centre du Mali et une commune rurale (Kalaban-Coro) à proximité de la capitale<sup>3</sup>.

La commune de Niono est une commune urbaine dans la région de Ségou où l'insécurité a pris de l'ampleur avec des attaques des groupes armés. Le chef de guerre Amadou Koufa du Front de libération du Macina, est particulièrement actif dans cette zone frontalière avec la Mauritanie. Les problèmes de sécurité sont, en effet, très accentués dans le cercle de Niono, notamment dans les communes de Nampala et de Diabaly. Du fait de cette situation, le chef-lieu de la commune de Niono a connu un accroissement démographique important en accueillant des gens qui ont quitté leur localité rurale d'origine. A Niono, une psychose s'est installée par rapport à une éventuelle attaque. Les problèmes fonciers se posent dans cette région où l'Office du Niger – cet « État dans l'État » depuis le temps colonial – est le maître d'ouvrage d'aménagement des terres fertiles.

La commune de Kalaban-Coro est située à côté de Bamako, mais se trouve dans le cercle de Kati de la région de Koulikoro. À Kalaban-Coro, qui est en quelque sorte un hinterland de la capitale malienne, nous avons cherché à comprendre comment la sécurité et l'insécurité sont perçues et vécues, qu'il s'agisse du banditisme, des groupes armés ou des dispositifs sécuritaires. A Kalaban-Coro se pose des sérieux problèmes fonciers liés à l'expansion de Bamako.

Pour chaque site, Niono et Kalaban-Coro, nous avons passé une semaine de terrain. Les techniques méthodologiques employées ont été les entretiens semi-structurés, les entretiens avec des informateurs-clé, l'observation participante et les focus-groupes. La collaboration et l'esprit d'équipe est une condition *sine qua non* pour une telle recherche de courte durée. Les entretiens semi-structurés ont été conduits avec différents interlocuteurs, y compris les représentants

---

<sup>2</sup> La commune de Diabaly dans le cercle Niono fut néanmoins occupée, ce qui signifie que Niono a ressenti les impacts directs de l'occupation à cause de sa proximité avec Diabaly.

<sup>3</sup> A Niono, des membres de l'équipe ont mené des recherches, notamment Aboubacar Diallo (en 2016), Félix Koné (en 2012) et Bintou Koné (en 2012). A Kalaban-Coro, Sten Hagberg et Bintou Koné travaillent de façon régulière depuis 2008 ; Félix Koné y a aussi fait des recherches de terrain en 2008. Ce dernier est aussi résident de la commune de Kalaban-Coro.

des autorités publiques et des services techniques, mais surtout avec des citoyens ordinaires, communément appelés des « citoyens lambda ». Un guide d'entretien a été élaboré pour s'assurer un certain nombre de données comparables ; en effet, notre souci était de collecter les différentes notions de « sécurité » et de « quiétude » que nos interlocuteurs utilisent afin de comprendre comment la sécurité et l'insécurité se manifestent pour eux. Aussi, nous avons cherché à identifier les personnes, les acteurs, les institutions et/ou les structures (par ex : gendarmerie, police, sous-préfet, élus, chefferie, imams, groupes d'auto-défense, partis, associations), auxquels les interlocuteurs ont recours en cas d'insécurité. Nous avons également identifié les activités qui renforcent et celles qui nuisent à la sécurité et la quiétude.

## Limites

Il y a, certes, des avantages à l'enquête de terrain à courte durée, en même temps il y a aussi quelques limites à cette approche qualitative et collective. Premièrement, une recherche approfondie et continue n'est, bien entendu, pas possible pendant une seule semaine d'enquête de terrain. Bien que les terrains soient connus, il a été difficile de creuser en profondeur certaines questions sensibles par rapport à la sécurité. Ceci étant, notre démarche a permis d'explorer les questions et de développer les questionnements pour des études plus approfondies. Comme proposé par Sten Hagberg par rapport à l'analyse sociale au Mali en 2008 : « au lieu de transformer l'anthropologie pour se conformer aux exigences des institutions de développement, cette expérience a mis en évidence les possibilités d'intégrer quelques préoccupations de la discipline en mission pour des institutions de développement » (Hagberg 2011 : 516). Il s'agit d'une étude commanditée par le programme SIPRI/CONASCIPAL pour permettre de renforcer les contributions de la société civile aux politiques et pratiques de sécurité.

Deuxièmement, l'insécurité qui règne dans les localités de ces deux communes a été une contrainte majeure. Au moment où l'enquête de terrain se déroulait dans la commune de Niono il y a eu une attaque des groupes armés contre l'armée malienne à Goma-Coura dans la commune de Nampala. Quatre soldats maliens ont été tués au cours de cette attaque (Info-mali.com 14/10/2016), qui fait suite à une autre encore plus meurtrière en juillet 2016 (RFI 20/07/2016). Les conditions d'enquête n'ont alors guère été idéales. A l'exception d'une visite de quelques villages en proximité du chef-lieu, l'enquête de terrain s'est déroulée dans la ville de Niono.

Troisièmement, l'enquête de terrain rapide donne avant tout un aperçu du moment en ce qui concerne les discours et les pratiques, les soucis et les doléances. Notre expérience antérieure de ces communes a contribué à réduire ce manque de perspective diachronique, mais il est évident que cette étude décrit les défis de sécurité vécus par nos interlocuteurs de Niono et Kalaban-Coro en octobre 2016. A titre d'exemple, il reste à voir si la patrouille initiée par l'association Benkady Sécurité Gouana-Coura va perdurer. De même, au moment de

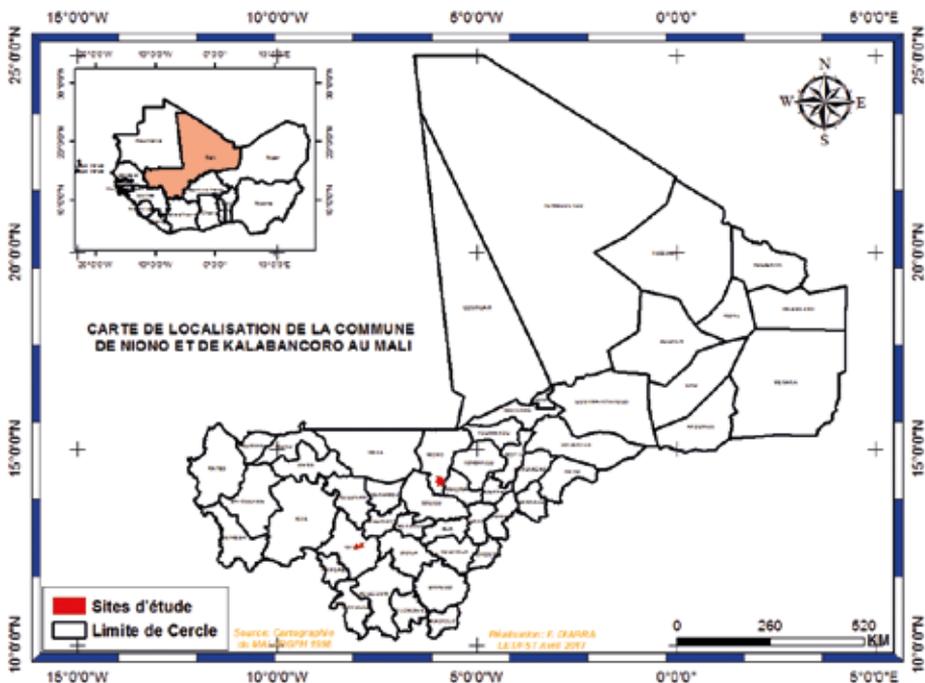
clure cette étude, le centre du Mali est de plus en plus menacé par les attaques djihadistes qui font également des incursions régulières au nord du Burkina Faso.

## Organisation de l'étude

Après cette introduction, dans le chapitre 2, nous faisons d'abord une description succincte de la situation sécuritaire, vue d'en-haut, au Mali, suivi d'une revue conceptuelle sur la sécurité afin d'aborder comment ce concept a un sens pour les populations du Mali en pleine crise. Il s'agit de travailler sur les notions locales de sécurité pour aboutir à des définitions de travail. Dans les chapitres suivants (3 et 4), les deux communes (Niiono et Kalaban-Coro) sont introduites avec la présentation des résultats des entretiens et des observations sur le terrain. Nous réfléchissons sur les significations et les caractéristiques de sécurité et d'insécurité de nos interlocuteurs, ainsi que des institutions et des acteurs qui assurent la sécurité. Ensuite nous élaborons des thématiques portant sur des violences et groupes armés, le foncier, l'autorité de l'État et des initiatives locales. Le chapitre 5 engage une analyse transversale des données afin de voir comment les citoyens de ces deux communes font face aux insécurités multiples, notamment les rapports entre l'autorité de l'État et la justice populaire, les insécurités foncières créant des citoyens de seconde classe, le dysfonctionnement des services publics, les violences de délinquance et les groupes armés. Le chapitre intègre également l'analyse des initiatives et des ressources locales de sécurité, comme le voisinage et la confiance, les services publics, l'éducation familiale, l'auto-défense et les bons exemples des fonctionnaires maliens. En conclusion, nous revisitons le concept de sécurité humaine pour poser le problème de comment renforcer une sécurité par le bas au Mali. En général, nous soulignons l'importance d'intégrer les perspectives et les expériences « du bas » dans toute analyse sur la situation sécuritaire. Autrement dit, les perceptions et les réponses des citoyens lambda sont aussi fondamentales que les faits d'insécurité en tant que tels.

## Chapitre 2 : Sécurité, quiétude et protection au Mali

Comme préalable à cette étude sur les défis de sécurité dans deux communes maliennes, dans ce chapitre nous faisons d'abord un rappel de la situation sécuritaire liée à la crise socio-politique et sécuritaire au Mali. Ensuite, nous discutons le concept de sécurité pour expliquer la manière dont nous avons opérationnalisé les concepts de « sécurité », « insécurité » et « quiétude » sur le terrain. Enfin, nous proposons quelques définitions de travail de ces concepts.



La carte du Mali avec les deux sites d'étude. Réalisation : F. Diarra.

### Crise socio-politique et sécuritaire au Mali

Depuis 2012, le Mali vit une crise socio-politique et sécuritaire sans précédent. Le massacre d'Aguel'hoc, en janvier 2012 dans lequel 82 militaires maliens ont été tués par les forces rebelles d'Ansar Dine, du Mouvement National pour la

Libération de l'Azawad (MNLA) et d'Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), est considéré comme le point de départ de la tourmente malienne actuelle. Le 22 mars 2012, un coup d'État mené par le Capitaine Haya Amadou Sanogo, a chassé le président Amadou Toumani Touré du pouvoir. Ensuite, le nord du pays fut occupé d'abord par des rebelles touarègues du MNLA, vite dépassés par les mouvements djihadistes, tels que Ansar Dine, le Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) et AQMI (Hagberg et Körling 2012 ; Lecocq et al. 2013). La communauté internationale s'est vite investie dans la crise, sous l'initiative de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CÉDÉAO). Un régime de transition, conduit par le président de l'Assemblée Nationale Dioncounda Traoré comme président par intérim, a été négocié avec les putschistes. Le capitaine Sanogo et ses troupes appelées « les bérets verts » ont maintenu une position de force pendant toute la transition (avril 2012 – septembre 2013).

Fin 2012, les négociations ont échoué et en janvier 2013, les djihadistes ont lancé une offensive sur Ségou et Mopti. Cette attaque a provoqué le lancement de l'opération Serval, avec la France et plusieurs pays africains de la CÉDÉAO, dans le cadre de la Mission internationale de soutien au Mali, sous la conduite de l'Union africaine (MISMA) sur la base de la Résolution 2085 du 20 décembre 2012 du Conseil de sécurité (ONU 2012). Les forces djihadistes ont été repoussées et ont abandonné les villes, dont certaines, comme Kidal, ont par la suite été reprises par le MNLA.

En juin 2013, après deux semaines de négociations à Ouagadougou, le gouvernement de transition malien et les rebelles du MNLA, du Haut Conseil pour l'Unité de l'Azawad (HCUA) et du Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA) ont signé un accord de cessez-le-feu qui devait permettre le retour des autorités maliennes à Kidal et la tenue des élections présidentielles de juillet-août la même année (Maliactu.net 13/6/2013). Par cet accord, la MISMA s'est transformée en Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA). Cependant, les affrontements entre l'armée malienne et les rebelles touarègues et arabes ont repris en mai 2014, et les rebelles ont pris le contrôle de la région de Kidal et une grande partie de la région de Gao. Rassemblées au sein d'une alliance appelée la Plateforme des mouvements du 14 juin 2014 d'Alger, des milices loyalistes à l'État malien sont passées à l'offensive contre les rebelles, désormais regroupés au sein de la Coordination des Mouvements de l'Azawad (CMA). Un accord de paix et de réconciliation, l'Accord d'Alger, est conclu et signé le 15 mai et le 20 juin 2015 (Accords d'Alger 15/5/2015). Toutefois, les djihadistes ont poursuivi les attaques, y compris à Bamako contre le restaurant La Terrasse, le 7 mars 2015, et l'hôtel Radisson Blu, le 20 novembre 2015.

Dans un article de Jeune Afrique, publié le 23 septembre 2016, le journaliste français Benjamin Roger résume comment la sécurité est devenue une problématique prioritaire au Mali :

*« Car tous, y compris dans l'entourage présidentiel, s'accordent à dire que la situation s'est considérablement dégradée depuis le début de l'année. La menace terroriste est omniprésente, les groupes armés signataires de l'accord de paix sont de nouveau sur le pied de guerre dans le Nord, et le centre du pays échappe doucement mais sûrement au contrôle de l'État. En plus de devoir mener une lutte militaire de longue haleine contre les groupes jihadistes, les forces de sécurité maliennes sont maintenant confrontées à une hausse des actes de banditisme, en particulier dans les zones rurales, où le vol de bétail, les affrontements entre communautés et les règlements de comptes sont devenus monnaie courante. » (Jeune Afrique 21/9/2016)*

Ce contexte d'insécurité et de guerre au Mali a fait la Une de l'actualité depuis 2012. Les questions de défense et de sécurité prennent souvent le pas sur les besoins locaux de développement. Car, même si les souffrances des populations sont largement reconnues, il est clair que les connaissances de ce qui se passe sur le terrain sont limitées et insuffisantes. C'est pourquoi il est important de mieux connaître les priorités et les besoins des populations en matière de sécurité et d'insécurité (Nyirabikali et al. 2014). Il y a des opportunités et des défis pour la société civile pour contribuer au processus de paix au Mali (Nyirabikali 2015). Mais pour ce faire, il faut d'abord mieux cerner le concept de sécurité et son appropriation locale au Mali.

## Éléments d'une anthropologie de sécurité humaine

Conventionnellement, le concept de la sécurité concerne les dispositifs techniques et les pratiques coordonnées de surveillance ; il renvoie aussi à des discours et des activités protection de la population civile. Le droit international humanitaire est fondé sur le principe de la protection de la population civile : *« les civils qui ne prennent pas part aux combats ne doivent en aucun cas faire l'objet d'attaques, et ils doivent être épargnés et protégés »* (CICR 17/2/2001). Une approche anthropologique de sécurité souligne aussi les discours et les pratiques. Goldstein propose une anthropologie critique du concept de « sécurité », car il s'agit d'un concept qui a le pouvoir de mobiliser la peur pour combler les ruptures que les crises et les contradictions du néolibéralisme ont créées. Pour lui, la sécurité fonctionne comme un outil de formation de l'État et de la gouverne-mentalité dans le monde actuel (Goldstein 2010 : 487). Dans ce sens, la sécurité est un concept caractérisé par une opacité contraire au débat public ; les Forces de Défense et de Sécurité opèrent sans que les citoyens ne sachent exactement ce qu'ils font.

La sécurité humaine est un concept lancé dans le rapport sur le développement humain du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en 1994 : *« Le concept de sécurité fait depuis trop longtemps l'objet d'une interprétation restrictive, la cantonnant à la sécurité du territoire face aux agressions extérieures, à la protection d'intérêts nationaux face à l'étranger, ou à la sécurité de la planète face à la menace d'un holocauste nucléaire. Il s'appliquait davantage aux États-nations qu'aux personnes »* (PNUD 1994 : 23). En revanche, la sécurité humaine assimile la sécurité aux personnes et non aux territoires, au développement et non aux armes. Elle a quatre caractéristiques essentielles : elle relève d'un désir universel ; ses composantes sont in-

terdépendantes ; il vaut mieux prévenir que guérir ; et la sécurité humaine est axée sur les individus (PNUD 1994 : 23-24). La sécurité humaine devait alors permettre de comprendre les vulnérabilités globales dont les aspects défient la notion de sûreté nationale, car c'est l'individu et la communauté – plutôt que l'État – qui sont au cœur des préoccupations.

Plus d'une décennie plus tard, Mary Kaldor suggère que le concept de sécurité humaine a pris deux directions : l'une concerne la responsabilité de protéger l'individu (en opposition à l'État) ; l'autre insiste sur les relations entre les différents types de sécurité et sur l'importance particulière du développement comme stratégie de sécurité. « *Il est souhaitable de combiner les deux approches – l'« absence de peur » (les droits de l'Homme) et l'« absence de besoin » (le développement humain) – pour insister à la fois sur la sécurité des individus et sur le caractère interdépendant des composantes de la sécurité* » (Kaldor 2006 : 904). Marc Jeannotte voit la sécurité humaine comme « *une approche axée sur les individus et leur sécurité, qui reconnaît que la stabilité durable, non seulement des États, mais également des sociétés qu'ils représentent, est impossible tant que la sécurité humaine n'est pas garantie* » (Jeannotte 2016). C'est pourquoi la sécurité humaine repose sur les droits des citoyens à vivre dans un environnement sécurisé et à l'existence d'une activité politique, sociale, religieuse et économique à l'abri de violences organisées.

*« La doctrine de la sécurité humaine insiste pour dire que le nouvel objet doit être constitué par les populations civiles et les individus vivants. Ce sont eux qui doivent être protégés : ce qui est sacré, ce n'est plus la souveraineté de l'État, mais la vie de l'individu. D'où le principe du droit d'ingérence, ou de ce qui se trouve actuellement défini par les institutions internationales comme 'responsabilité de protéger' » (Gros, Castillo et Garapon 2008 : 6).*

Cependant, dans un ouvrage intitulé *A World of Insecurity* (Eriksen, Bal et Salemink 2010), des anthropologues soulignent une contradiction fondamentale des propos sur la sécurité humaine, car ils ne prennent pas en compte les considérations non-matérielles (par ex : la religion, l'ethnicité et le genre). C'est pourquoi les discussions académiques et pratiques de sécurité humaine sont souvent incomplètes et biaisées. Ton Salman suggère, par exemple, que la notion de sécurité humaine « *is helpful only when it is acknowledged that both security and insecurity come in many different shapes and forms, and that people's perceptions, appraisals and responses are as crucial as 'the facts' of insecurity* » (Salman 2010 : 25). Ce constat de différentes formes et expressions de sécurité et d'insécurité est parfaitement illustré par notre étude. Notre ambition est de comprendre comment les formes et les expressions de sécurité et d'insécurité, ainsi que les perceptions que les gens en ont, font partie des dispositifs de sécurité.

L'articulation entre sécurité/insécurité et appartenances collectives (ethniques, religieuses, régionales) doit également être interrogée. A ce sujet, Thomas Hylland Eriksen propose que la sécurité révèle des thématiques classiques en sciences sociales, à savoir les conditions d'intégration sociale et les conséquences humaines de désintégration sociale. Il lance la notion de « *insecure sociality* » (socialité incertaine) pour rendre compte les conditions d'intégration

et de désintégration de nos jours. Contrairement à une « *secure sociality* » où le sentiment d'appartenance à un « Nous » est indiscutable, « *[i]nsecure sociality is, to a much greater extent, characterized by improvisation and negotiations over situational definitions* » (Eriksen 2010 : 11). Dans une socialité incertaine, les acteurs ne savent pas réellement à qui ils ont affaire ni qui ils sont eux-mêmes. Les opportunités sont pourtant plus ouvertes et variées mais les risques auxquels les acteurs s'exposent sont plus grands (Eriksen 2010 : 11). Cette articulation entre sécurité/insécurité et appartenances est aussi étudiée dans l'ouvrage *La modernité insécurisée* (Bréda et al. 2013) où les insécurités liées à la globalisation induisent la reformulation des tissus sociaux et culturels à l'aune des enjeux contemporains. Pour Pierre-Joseph Laurent, la modernité insécurisée se définit comme « *une source de désordres et d'angoisses multiples, de même que l'aspiration populaire à la paix et donc à des règles de vie en commun qui garantirait mieux la sécurité de tous, en limitant l'arbitraire et la partialité* » (Laurent 2013 : 20).

Dans cette étude nous proposons de rendre compte des situations de socialité incertaine où les improvisations et les négociations prévalent, ou encore des situations de modernité insécurisée comme sources de désordres et d'angoisses, afin de comprendre les conditions et les opportunités d'une sécurité par le bas. C'est cette ambition de rendre compte des « vus et vécus », par les citoyens maliens ordinaires de deux communes sélectionnées, qui a guidé ce travail. Pour exprimer ces propos en rapport avec le contexte malien actuel, les perceptions locales, populaires ou citoyennes, de sécurité et d'insécurité sont aussi importantes que celles des forces de l'ordre, des casques bleus, des journalistes de passage, des spécialistes sécuritaires, des politiciens, des fonctionnaires, des djihadistes ou des groupes armés.

## Définitions de travail

Dans cette étude notre démarche est résolument ethnographique, car l'analyse s'appuie sur des notions émiques<sup>4</sup> et des contextes maliens.

Dans un premier temps, nous avons travaillé sur les concepts de sécurité et d'insécurité pour les ancrer dans le contexte ethnographique malien. Il s'est agi de voir les enjeux de sécurité au Mali, l'enquête de terrain devant se baser sur « les discours et pratiques » d'actualité et de pertinence. Ainsi, nous avons élargi le concept de sécurité pour inclure la notion de « quiétude », permettant aux gens de vaquer tranquillement à leurs occupations. Cette inclusion rappelle le droit international humanitaire fondé sur le principe de la protection de la population civile (cf. CICR 14/2/2001). Donc, partant d'une multitude de formes et d'expressions de sécurité et insécurité – en vue d'appréhender des sécurités/insécurités au pluriel – nous avons essayé de rendre compte des situations de sécurité et d'insécurité dans les deux communes. Cependant, nous ne proposons

---

<sup>4</sup> En anthropologie, les notions émiques (emic) se réfèrent aux idiomes et aux points de vue exprimés des personnes étudiées, contrairement aux notions étiques (etic).

pas seulement une micro-ethnographie détaillée de deux communes maliennes, mais nous suggérons plutôt que c'est à partir des situations de sécurité et d'insécurité vues et vécues par le bas que nous pourrions saisir des enjeux locaux fondamentaux de la crise malienne.

Dans un deuxième temps, nous avons traduit les concepts en langues nationales, notamment en bamanankan et en français malien. En bamanankan, le terme *lakana* se traduit par « sécurité » ou « protéger/ être protégé » ; tous nos interlocuteurs ont affirmé que c'est ce terme qui traduit « sécurité ». En effet, *lakana* veut dire « apporter la sécurité ». Quelques-uns ont néanmoins utilisé le terme *bakili la tièè* pour exprimer « quiétude », ce qui veut littéralement dire « absence de soucis »<sup>5</sup>. De même, l'insécurité se traduit par l'absence de sécurité (*lakana baliya*), ou bien par des problèmes de sécurité (*lakana gèlèya*). Un terme utilisé pour exprimer une autre dimension de la protection en bamanankan est *kalifa*, c'est-à-dire confier quelque chose à quelqu'un, voire « être sous la protection de quelqu'un ». Ce qui est par contre frappant est qu'il est pratiquement impossible, ou du moins très difficile, de traduire le terme « sécurité », comme tel, dans d'autres langues maliennes, tels que le dogon, le fulfulde ou le sénoufo. Ainsi en bamanankan et en français malien, ce concept de sécurité (*lakana*) renvoie à la sécurité militaire et armée, et à la protection de la population civile. Comme le cas du concept de la sécurité humaine (cf. PNUD 1994), nos interlocuteurs considèrent que c'est l'individu et la communauté qui sont au cœur des préoccupations.

Dans un troisième temps, nous avons demandé à nos interlocuteurs de décrire les caractéristiques de sécurité et d'insécurité afin de mieux saisir et rendre plus concrets les notions utilisées. De façon concrète, cette démarche nous a permis de distinguer entre les propos officiels des autorités publiques et ceux des citoyens lambda. Par exemple, les gens ont décrit comment ils cherchent à résoudre un problème de sécurité – par ex : les vols qui se font nuitamment – sans pour autant compter sur les forces de l'ordre, quand bien même celles-ci sont présentes, car « d'abord il faut que toi-même tu paies le carburant de leur véhicule pour que les gendarmes se déplacent ». Finalement, c'est à travers les exemples concrets – les récits de nos interlocuteurs – que nous avons analysé les opportunités d'une sécurité par le bas.

---

<sup>5</sup> Le mot *bakili* en bamanankan est polysémique. D'origine arabe, il désigne « esprit », « mémoire », « intelligence », « opinion », « sagesse » et réflexion ».

## Conclusion

Dans cette étude, nous approchons alors le concept de sécurité de façon large et inclusive afin d'intégrer à la fois les éléments d'une sécurité humaine qui s'intéressent aux conditions d'intégration sociale et les conséquences humaines de désintégration sociale et les notions émiques qui ont des sens polysémiques et quotidiens pour nos interlocuteurs dans les communes de Niono et de Kalaban-Coro. Comme définitions de travail, nous avons cherché à saisir les différentes dimensions de la sécurité humaine, notamment les conditions d'intégration sociale et les conséquences humaines de désintégration sociale. Nous avons également été sensibles aux articulations d'une modernité insécurisée.

Cependant, à travers ces pages c'est surtout la sécurité, en tant que protection contre les violences et les attaques, qui préoccupent nos interlocuteurs. Cela ne veut pas pour autant dire que la sécurité alimentaire, environnementale et sanitaire ne soit pas une priorité. Mais les insécurités actuelles nécessitent d'abord une sécurité par le bas qui garantirait que les citoyens soient à l'abri des violences, des menaces et des assassinats. Un dernier point est que, dans cette étude, la sécurité et l'insécurité se conjuguent au pluriel, car les perceptions et réponses populaires aux insécurités sont aussi importantes que les « faits de sécurité » définis par le haut.



## Chapitre 3 : Niono – une commune urbaine en insécurité au centre du pays

Dans ce chapitre nous décrivons les résultats de notre recherche de terrain à Niono. D'abord nous introduisons la commune pour rendre compte de son contexte politique, économique, historique et culturel. Ensuite nous présentons les données relatives aux significations et caractéristiques de sécurité et d'insécurité, suivi d'une analyse des institutions et des acteurs de sécurité auxquels nos interlocuteurs font recours en cas d'insécurité ou plus généralement en cas de difficultés. Le chapitre expose des thématiques à travers lesquelles l'on peut saisir comment les insécurité sont « vues et vécues » par les citoyens des localités de la commune de Niono.

### La commune urbaine de Niono

Le Cercle de Niono est l'un des sept cercles de la région de Ségou et occupe la partie nord de celle-ci. Le cercle fait frontière avec la Mauritanie et compte 242 villages répartis en 12 communes<sup>6</sup>. Selon les résultats définitifs de mars 2013 de l'Institut National de la Statistique (INSTAT) du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), en 2009, le Cercle de Niono comptait une population de 364.871 habitants. La commune urbaine de Niono, quant à elle, comptait 81.643 habitants (INSTAT-RGPH 2009).

L'existence de Niono, et surtout sa renommée, est indiscutablement liée à celle de l'Office du Niger, un immense aménagement hydro-agricole réalisé dans le Delta Central du fleuve Niger, sous la colonisation à partir des années 1930, pour prévenir les crises alimentaires et contribuer à la satisfaction des besoins en fibre de coton de la métropole (Touré 2015). En 2011, la superficie aménagée était de 98.248 ha répartie entre sept zones de production (Touré 2015 : 32). Niono est l'une des zones de production agricole, reconnue pour la riziculture et aussi ses productions maraichères qui alimentent les marchés intérieurs du pays. Par ailleurs, avec la riziculture, Niono connaît d'importants mouvements saisonniers de population qui forment une main d'œuvre agricole, surtout en période de récoltes et de productions maraichères (CONSORTIUM PRÉGAL 2015).

---

<sup>6</sup> Les communes qui composent le Cercle de Niono sont : Toridagako, Diabaly, Yèrèdon, Sagnona, Sokolo, Sirifila Boundy, Nampalari, Siribala, Pogo, Niono, Kala Siguida, Dogofry et Marico.





*L'entrée à la mairie de la commune urbaine de Niono. Photo : Bintou Koné.*

Quoi qu'il en soit, malgré ces contraintes et les conflits entre agriculteurs et éleveurs qui en font une zone particulièrement trouble, Niono, avec en plus ses usines SUKALA-SA, reste l'un des poumons économiques importants du Mali.

En matière d'insécurité, le cercle de Niono fait partie des grandes zones de turbulence. Le contrôle de sa partie Nord et Est échappe en totalité ou en partie au contrôle de l'État malien. L'identité des assaillants est toujours floue, tantôt il est question de terroristes, de rebelles, d'islamistes, de groupes armés ou de bandits armés. La ville de Diabaly, située à quelques encablures de Niono a fait l'objet d'une attaque le 14 janvier 2013 (Le Figaro 14/1/2013) et surtout l'attaque de Nampala le 20 juillet 2016 (RFI 20/07/2016). La psychose est palpable et la peur semble s'être intensifiée avec l'attaque de la prison de Niono dans la nuit du 5 au 6 décembre 2016 (Maliactu.net 6/12/2016).

La commune de Niono a été dirigée par le maire Moriba Coulibaly, candidat de la liste indépendante Sabu 2009–2016. Le conseil communal, fort de 29 conseillers, était composé de 8 conseillers de la liste Sabu (« la cause ») ; de 4 conseillers de l'Alliance pour la démocratie au Mali/Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA/PASJ) ; de 4 conseillers du parti Solidarité Africaine pour la Démocratie et l'Indépendance (SADI) ; le Mouvement citoyen, le Mouvement patriotique pour le renouveau (MPR) et le Rassemblement pour le Mali comptaient trois conseillers chacun ; l'Union pour la république et la démocratie



*Le maire Moriba Coulibaly (2009–2016), élu sur la liste indépendante Sabu. Photo : Bintou Koné*

(URD) et Parti citoyen pour le renouveau (PCR) comptaient 2 conseillers chacun. Aux élections communales du 20 novembre 2016, le nouveau maire élu est Modibo Sissoko du Rassemblement pour le Mali (RPM).

## Significations, caractéristiques et acteurs de sécurité et d'insécurité

La sécurité – telle qu'évoquée par nos interlocuteurs et par les termes bamanankan de *kana* et *lakana* (sécurisé/sécurité), *kisi* (sauver d'un danger), *tanga* (préserver d'une menace) – est abordée en termes de protection contre un risque : tout ce qui peut nuire à ta personne comme à tes biens. Un autre interlocuteur, plus précis, donne des exemples à partir des dangers ou menaces qu'il côtoie quotidiennement dans la circulation, au sujet de ses moyens de production et de ses productions agricoles : « *risque d'accident, risque d'être victime d'un vol (surtout les animaux), risque de voir brouter le riz de son champ par les animaux* ». La sécurité évoque aussi la paix : « *La sécurité est le fait de pouvoir dormir et se réveiller dans la paix. C'est donc la tranquillité de l'esprit* ».

La sécurité c'est aussi ce que certains ont évoqué, tour à tour, par l'esprit tranquille (*bakilisigi*), la quiétude qui est la manifestation de l'absence de menaces et

de peur, et la liberté de mouvement : « *si je sais que je peux aller au champ ou à la foire et revenir sans danger, alors je me sens en sécurité* ». En effet, la sécurité est toujours en rapport avec l'absence d'un danger ou la capacité de contrôler ce danger. Elle se décline aussi sous forme de respect de la loi, de cohésion et de développement, en termes de disponibilité des services de base, en l'occurrence l'éducation et la santé. La sécurité est d'ordre alimentaire et des obligations sociales : « *si tu peux payer ton prix de condiment sans difficulté, tu es en sécurité* ». La sécurité évoque également l'éducation (familiale) : « *La sécurité est un attribut d'une personne bien éduquée* ».

L'insécurité évoque avant tout la présence d'une menace quelconque contre laquelle il n'existe aucune protection ou une protection insuffisante ou insignifiante et qui se traduit par une situation de vulnérabilité plus ou moins importante. L'insécurité est la non-protection : « *le fait de ne pas être à l'abri d'une menace ou d'un danger réel de fait, et le fait d'être exposé à des nuisances. Il y a l'insécurité lorsque le citoyen ne bénéficie pas de la protection de l'État* ».

L'insécurité est aussi une question de gouvernance, car c'est « *lorsque la gestion des affaires de l'État ne se fait pas dans la transparence* ». L'insécurité renvoie également à des rapports de manque de confiance :

*« Il y a aussi insécurité quand il y a manque de confiance entre les forces de sécurité et la population civile, entre les autorités et la population. »*

L'incapacité de se protéger, d'être impuissant devant une menace relève aussi de l'insécurité et engendre la peur. L'insécurité est aussi l'impossibilité de se déplacer à tout moment et en tous lieux. Or, à partir de certaines heures, toute personne qui habite hors de la ville de Niono ne peut plus y accéder : « *A partir de 19.30 heures et jusqu'à 6 heures la route est fermée. Ceux qui sont de l'autre côté ne peuvent plus accéder, ne peuvent même plus venir se réfugier s'ils sont attaqués* ».

À défaut de bénéficier d'une protection particulière, assurée par des agents de sécurité, les gens considèrent que chacun doit se protéger soi-même, d'abord par ses comportements et ses attitudes de savoir-vivre, à travers ses activités, ses fréquentations et ses opinions. Une personne en sécurité cultive et entretient la paix ; respect et retenue en sont les caractéristiques principales. Une famille en sécurité se caractérise par les comportements appréciés de ses membres, ils forcent ainsi le respect des autres. Ce qui les met à l'abri des personnes mal intentionnées. Un interlocuteur a déclaré : « *une famille est en sécurité lorsqu'elle se suffit à elle-même* », pour exprimer le fait d'être à l'abri du besoin.

La sécurité n'est pas assurée à Niono, étant donné que les malfaiteurs, qu'ils soient rebelles, bandits ou djihadistes, franchissent aisément la frontière de la Mauritanie : « *A Niono, on n'est pas à l'abri des menaces djihadistes, on s'attend à une attaque à tout moment et à partir précipitamment* ».

Dans la mesure où des villes avec garnisons militaires, telle que Nampala, ont fait l'objet d'agression, une ville comme Niono qui en est dépourvue est une proie facile. En effet, « *les gens se demandent si les militaires présents sont capables d'assurer leur sécurité* ». Les résidents de Niono sont loin d'être rassurés par le dispositif

sécuritaire qu'ils voient et leurs expériences face à des agressions sporadiques : « *C'est lorsqu'on sait que ceux qui font le travail de sécurisation, le font bien, on a l'esprit tranquille. Mais si ceux qui doivent le faire ont connu des défaillances on sait alors qu'on n'est pas sécurisé* ». De même, les gens entendent régulièrement que telle personne a été assassinée ici, telle autre là-bas, des vols de bétail, des dégâts de champs, de la vengeance. Ce sont les chroniques régulières qui alimentent les informations de la place. L'attaque de la prison de Niono, dans la nuit du 5 au 6 décembre 2016, n'a pas été une très grande surprise pour de nombreux analystes de la situation sécuritaire (Maliactu.net 6/12/2016).

De nombreuses familles connaissent une crise alimentaire à partir du mois d'août jusqu'à octobre avec pour conséquence immédiate la scission des grandes familles. Les frais de production sont très élevés : 6 sacs d'engrais sont subventionnés au prix de 11.000 FCFA/sac ; le complément est à chercher sur le marché local, au prix de 15.000 FCFA/sac. Le délai butoir du paiement de la redevance eau oblige les producteurs à brader souvent les produits agricoles. En plus du risque d'éviction, les exploitants agricoles de Niono connaissent de difficultés d'accès aux nouveaux aménagements par voie légale :

*« On ne connaît pas les conditions claires d'accès aux nouvelles parcelles, car il est difficile sinon impossible d'en avoir à partir d'une simple demande si on n'a pas d'affinités politiques très fortes. Les parcelles se vendent à 500.000 FCFA l'hectare alors qu'il est dit que la vente est interdite. »*

Les lieux de recours sont nombreux et chacun va là où il croit qu'il aura raison ou trouvera une oreille attentive. Pour le règlement de conflit entre co-habitants, la voie pacifique semble être la plus privilégiée. Les premiers recours de proximité d'offre de sécurité pour un règlement à l'amiable est constitué par les chefs de village, de quartiers, les leaders religieux (iman, pasteurs et prêtres), l'Office du Niger, les organisations de jeunesse, les chasseurs, les maires. Ce recours est efficace à condition que le médiateur agisse dans l'impartialité : « *S'il fait bien son travail, en tranchant le conflit dans l'impartialité et que chaque partie accepte sa médiation, les uns et les autres conservent leurs relations sociales* ». Dès lors il n'y a aucune rupture et le vivre ensemble est sauvegardé. Il y a tout au plus réparation, ou renoncement de la victime à un dédommagement quelconque. Dans le cas contraire, le conflit est transporté devant les autorités supérieures que constituent le préfet, les services de sécurité (gendarmerie et police) ou à la justice. A ces différents niveaux, que le conflit jugé soit selon la loi ou non, il y a le plus souvent une réparation suivie de sanction. Dès lors, « *le jugement vous met dos à dos* ».

La confiance est une donnée déterminante. Les associations peuvent constituer des niveaux de règlement lorsque les protagonistes en sont membres militants. Lorsque l'association n'est pas dans une mouvance politique et ne cherche pas un strapontin, alors elle peut dire la vérité. Le recours aux partis politiques est exclu parce qu'il n'y a pas de confiance : « *Les partis ne peuvent pas dire la vérité, ils vont toujours du côté du plus fort. Ils ne peuvent pas dire la vérité, car ils sont dans la perspective de renouvellement de leur mandat* ».

Toutefois, avant de solliciter l'intervention d'une tierce personne (morale ou physique), les protagonistes discutent du problème entre eux. Et c'est là qu'intervient le facteur éducation familiale. Lorsque les protagonistes sont d'une bonne éducation, ils trouvent une solution convenable en tant que personnes de bonnes mœurs qui ne craignent pas de dire et d'accepter la vérité. Selon de nombreux interlocuteurs, les familles dans lesquelles il y a une bonne éducation personne ne les agresse. La famille dans laquelle il y a la bonne éducation est une famille sécurisée<sup>7</sup>. Ainsi, la déconfiture sociale actuelle serait due au fait de la non-reconnaissance de la droiture et la rigueur comme valeurs cardinales qui soutiennent la dignité : *« C'est une question de quête de la dignité. Il faut donner aux gens l'envie de bien faire »*.

## Violences, groupes armés et dérives sécuritaires

La question sécuritaire reste préoccupante, au regard de la multiplication des foyers de tensions et de violences quasi-quotidiennes. Malgré l'offensive de 2013, les djihadistes ont su se faire des alliés locaux, affiliés à Ansar Dine dans les régions de Sikasso, Ségou et Mopti. Le plus actif est actuellement le Front de libération de Macina – qui s'appellerait lui-même « katiba Macina » – surtout dominé par des Peulhs du Delta intérieur du Fleuve Niger (les cercles de Niono, de Macina et de Douentza). Le mouvement est commandé par le chef de guerre Amadou Koufa. Face à cette impuissance des forces armées nationales et aux limites des forces étrangères à sécuriser les populations, il y a des réponses locales à travers la constitution des groupes d'auto-défense.

Outre les cas de violences liées aux groupes armés (cf. infra), les gens disent être exposés aux violences des militaires en poste dans la région. Ces allégations ont été faites par plusieurs interlocuteurs. Par exemple, un homme du quartier de Koloni aurait été tué par des militaires, qu'il avait surpris dans sa maison en compagnie de son épouse. Les militaires se sont justifiés, dit-on, en affirmant que ce dernier avait l'apparence d'une personne suspecte. De même, les manœuvres des armes des militaires ou des tirs de sommation à proximité des villages environnant emmènent parfois l'insécurité. Depuis leur check-point de Niono des militaires ont fait des tirs en l'air qui ont coûté la vie à une jeune fille d'un village situé à quelques km de la ville. Une information a aussi circulé que les militaires de Niono auraient malmené des innocents à cause de leur accoutrement s'apparentant à celui de « djihadistes peulhs ».

Les militaires aux différents check-points ne se seraient plus contentés de contrôler les pièces d'identité des passants mais s'intéresseraient plus aux vignettes et aux factures d'achat des engins à deux roues. De nombreux motocyclistes, qui se font quotidiennement amendés à ces points pour défaut de pièces

---

<sup>7</sup> L'éducation dont il est question ici n'est pas celle qu'on donne à l'école, qui actuellement n'éduque plus mais forme plutôt. Du point de vue des adultes rencontrés, l'éducation qu'il faut aujourd'hui, dans la perspective d'un vivre ensemble apaisé, commence et se consolide en famille.

relatives à leurs motos, se posent la question de la légitimité de ces pratiques, surtout qu'aucun reçu n'est délivré après paiement de l'amende.

Quant aux djihadistes, ceux-ci auraient sollicité le concours de l'imam de Nampalari pour que celui-ci se rallie à leur cause et, n'ayant pas obtenu satisfaction, ils sont allés plus tard l'abattre chez lui. Un autre interlocuteur d'un village dans le Kounari (en zone exondée) relate le cas suivant. Une personne, qui avait été déléguée par les villageois pour informer les autorités publiques, a été pourchassée par des djihadistes durant toute une nuit. Le lendemain, il décida d'informer le chef de village. Quelques instants après qu'il ait quitté le chef, il aurait été abattu.

Les djihadistes auraient distribué des tracts aux enseignants pour les obliger à fermer les écoles. Dans un village de Diabaly, ils auraient fait irruption dans la mosquée juste après la prière du crépuscule obligeant les fidèles à écouter leur prêche. Ils auraient donné des consignes : 1) la transformation de l'école laïque en école coranique ; 2) la célébration des cérémonies de mariage et autres événements culturels sans festivités ; 3) les gens devront rompre avec la pratique culturelle selon laquelle une mariée doit séjourner dans sa propre famille avant de rejoindre son époux ; et 4) tout voleur de bœuf sera décapité.

Les agents en tenue sont particulièrement exposés aux violences des djihadistes. En 2015, un gendarme aurait été abattu d'une balle dans le front dont l'auteur serait un djihadiste. En septembre 2016, un agent des Eaux et Forêts aurait échappé à deux reprises à une tentative d'assassinat. En début de 2016, un jeune migrant qui rentrait de l'Angola est parti rendre visite à sa mère à bord de son véhicule 4X4 ; le jour de son arrivée a coïncidé avec des colonnes de djihadistes de passage au village et qui lui auraient arraché sa voiture ainsi qu'une vingtaine de motos des villageois. Un collecteur de taxes journalières de la mairie de Sokolo a été abattu par des djihadistes au marché. Suite à l'assassinat, le père de la victime qui fait partie de la confrérie des chasseurs *donson*<sup>8</sup>, a décidé de regrouper les autres membres de sa confrérie pour constituer un groupe d'auto-défense avec le soutien des populations. Plus tard un conflit a éclaté. Ce fut un carnage de part et d'autre, à la suite duquel une rencontre de réconciliation a été organisée.

En plus, nous avons aussi pu avoir une information concernant un cas de menace violente à connotation politique. Un incident aurait eu lieu entre un élu local et le fils de son principal adversaire politique en 2015. N'eut été l'intervention de deux tierces personnes pour dissuader l'élu et lui prendre l'arme il se serait produit un malheur. Aussi, pendant les élections législatives de 2013, les politiciens de Niono s'affrontaient à travers deux radios locales interposées. C'est ainsi qu'un animateur de l'une des radios aurait été interpellé chez lui à domicile et agressé avec une arme blanche par des individus non identifiés. Les suspicions

---

<sup>8</sup> Les chasseurs traditionnels sont appelés *donso* (plur. *donson*) en bamanankan. Or, dans le débat public en Côte d'Ivoire, Burkina Faso et au Mali, le terme *dozo*(s) est de plus en plus utilisé, notamment en ce qui concerne les mouvements sociopolitiques des chasseurs.



*La ville de Niono est traversée par des canaux, ce qui rend son accès plus facile à contrôler.  
Photo : Bintou Koné.*

ont porté sur l'autre bord politique pour avoir engagé des mercenaires contre l'animateur en question.

## Foncier et Office du Niger

Les problèmes fonciers liés à l'Office du Niger sont multiples. Il y a des conflits entre agriculteurs et éleveurs, entre producteurs agro-pastoraux et agents de l'État, entre pêcheurs et éleveurs, etc. Ces conflits ont plusieurs explications.

Comme déjà mentionné, un premier problème est lié à la croissance démographique des familles. Il y a 50 ans une parcelle de 7 ha, au moins, a été attribuée à une famille de cinq personnes actives. La famille s'est agrandie, mais c'est toujours la même parcelle que ses membres continuent à cultiver ou que leurs descendants ont comme héritage. Finalement, les productions agricoles de ce champ ne suffisaient plus à nourrir toute la famille qui s'est considérablement agrandie. Ce champ a été morcelé entre les chefs de ménage de la famille, et chacun s'est vu attribué une petite parcelle. Ainsi, il faut mener d'autres activités pour pouvoir subvenir aux besoins du ménage ou quitter le village pour aller chercher de l'argent ailleurs. Pour les agriculteurs, les nouveaux champs aménagés sont donnés aux fonctionnaires de l'État qui ne résident pas à l'Office du

Niger ou à des gens qui ne sont pas des cultivateurs. Donc plusieurs « nouveaux propriétaires », surtout des non-résidents, louent leurs champs aux cultivateurs sans terres auxquels on devait normalement donner, en priorité, ces nouveaux champs aménagés. Un élu local nous a fait part de son interprétation de certaines pratiques :

*« Tu peux avoir de la terre ici, il suffit d'être quelqu'un d'important. Dans ce cas, tu peux avoir un champ de riz, une plantation et même une habitation. »*

Pour d'autres, c'est le problème de paiement de la redevance eau, qui s'élève à plus de 67.000 FCFA/an en 2016. Un interlocuteur nous a dit : « Si le 31 mars [date limite de paiement] arrive et tu n'as pas payé ta redevance eau, on te retire ton champ le 1<sup>er</sup> avril, l'Office ne donne pas une seconde chance ».

Un deuxième problème est lié aux parcelles d'habitation. La gestion des parcelles à titre d'habitation est très ambiguë pour nos interlocuteurs qui semblent ignorer celui qui est habilité à faire quoi, entre l'Office du Niger, la mairie et la préfecture. Pour un interlocuteur, cette situation de flou crée souvent des désordres qui engendrent mécontentes :

*« S'il y a conflit entre les gens, ce qui veut dire qu'il y a l'insécurité. L'attribution des champs et des parcelles d'habitation est source de conflit. La mairie, l'Office et l'administration, ils disent tous qu'ils donnent de la terre, ça c'est trop puisqu'on dit que la terre appartient à l'État. Avant, c'était le commandant qui donnait la terre. Actuellement, c'est les maires qui donnent mais avec un avis favorable de l'Office. »*

En somme, si l'accès à l'eau et à la terre est une nécessité vitale partout au Mali, il est plus accentué en zone de l'Office du Niger. Cet « État dans l'État » a davantage compliqué les rapports entre les communautés et l'accès aux ressources naturelles, souvent exprimés en conflits fonciers (Dougnon 2007 ; Touré 2015).

## Autorité de l'État et interventionnisme

Un autre constat porte sur ce que certains interlocuteurs interprètent comme « l'absence de l'État ». Celui-ci est effectivement absent dans certaines parties du cercle où le drapeau du Mali est remplacé sporadiquement ou en permanence par une autre bannière. Cela ne favorise pas la sécurité et les populations sont laissées à elles-mêmes, à la merci des djihadistes et des bandits. À la commune de Niono, la présence de l'État n'est pas rassurante à souhait. Ce sentiment d'insécurité est contenu dans les propos de cet homme :

*« Nous sommes en insécurité. Le dispositif présent ne nous rassure pas. [...] Niono n'est pas attaqué, parce qu'ils y ont leur intérêt, c'est leur centre d'approvisionnement en produits divers. Tant que certains ont leur profit, cela ne finira pas. »*

L'absence de l'État a été précédée par une désorganisation des villages, en termes de surveillance discrète. La configuration d'un village, en termes d'organisation, le rend sécurisé ou vulnérable. L'organisation villageoise contient des aspects de collaboration et de cohésion, qui consistent à se donner la main pour sécuriser le cadre de vie : « *Notre sécurité dépend d'abord de nous-mêmes* ». La désorganisation du village engendre une insuffisance de solidarité à grande échelle et la perte d'un sens positif du sacrifice et une démission collective. L'inaction est source d'insécurité :

*« Les gens tiennent trop à leur vie, ils ne sont pas prêts à risquer leur vie pour protéger celle des autres. Sinon comment comprendre que deux personnes viennent à motos dans un village, agressent et tuent des gens et repartent tranquillement sans être inquiétés : alors, il n'y a plus d'Homme [cè en bamanankan] dans le village. Cè, c'est la personne qui risque sa vie pour les autres. Il n'y a plus personne pour réagir en se révoltant et décider que : 'même si cela doit me coûter la vie, je ne peux pas accepter de laisser faire impunément'. Les gens ont trop peur, par manque de courage. »*

Ces propos renvoient à deux alternatives du point de vue du comportement : soit accepter de vivre avec l'insécurité, soit rejeter l'insécurité. Selon la configuration du village les habitants adoptent l'une ou l'autre.

Le manque ou l'insuffisance de collaboration a été souligné comme facteur d'insécurité. Les voisins ne se soucient plus les uns des autres. De plus en plus les gens vivent repliés sur eux-mêmes, dans un « chacun pour soi » qu'ils veulent imperturbable.

La corruption est un grand facteur d'insécurité. La majorité de la population a une perception négative de tous les acteurs qui interviennent dans la régulation des réalités de la vie quotidienne, en termes de sécurité, par leurs pratiques de tous les jours. L'importance du respect de la loi est déterminante dans la production de la sécurité. Mais :

*« On n'a plus peur de la loi. Si la loi n'est pas dite et respectée, il n'y a pas de sécurité. Le respect de la loi est aussi la sécurité ».*

L'ambition démesurée transforme la vérité en mensonge du fait de la corruption et se déroule sur fond d'immoralité, d'incivisme, de banditisme et de racket. Les habitants de Niono semblent ne rien comprendre à certaines décisions des autorités supérieures, surtout de la justice et des forces de sécurité.

*« Des bandits sont pris en flagrant délit de vol, de détournement de deniers publics, au lieu d'être en prison, ils sont non seulement laissés en liberté mais bravent les victimes. Les informateurs sont froidement abattus et les auteurs ne sont pas inquiétés. Des gens ont commis des atrocités et personne ne les inquiète, alors qu'on les connaît. En plus ils disent : je l'ai fait et rien ne m'arrivera. »*

Une telle impunité entraîne le non-respect de la loi et débouche inévitablement sur des comportements de vengeance et de règlements de compte. Plus personne n'a peur de la loi et il est fréquent d'entendre dire que les justiciables ne sont pas généralement satisfaits des décisions de justice, lorsqu'il y en a.

*« Même si on doit me tuer, je vais me venger sans tenir compte de la loi. Les conflits actuels, d'abord entre agriculteurs et éleveurs, ensuite transposés sur un plan ethnique (Peulhs et Bambaras), s'alimentent sur fond de vengeance. Puisque plus personne n'a peur de la loi. Au stade actuel de ce conflit, la vengeance a pris une trop grande ampleur, seule une solution communautaire peut y mettre fin. »*

Il appartient aux populations de donner l'information et aux autorités politiques, administratives, sécuritaires de la traiter convenablement. Lorsqu'un niveau ne joue pas correctement sa partition l'offre de la sécurité devient problématique :

*« La population doit tout juste donner l'information. L'administration doit gérer cette information dans la discrétion, dans la confiance. Mais quand les populations donnent l'information, il n'y a pas de dispositions spéciales de prises. Le rôle d'anticipation que les villages veulent jouer ne sert à rien, car il n'y a pas de réaction de la part des autorités supérieures. L'information n'est pas traitée comme elle se doit. »*

Un autre service à haut risque, exigé des informateurs et qui les décourage, est qu'il leur est demandé d'accompagner les forces de sécurité à la recherche des personnes suspectes. Mais le mauvais traitement des informations engendre des représailles. Toutes les personnes qui ont donné des informations ont été assassinées :

*« Je dénonce et on m'assassine. Dans mon propre cas, j'ai dénoncé et certains portent sur moi un regard de dénonciateur. Ces gens tuaient ceux qui donnaient l'information, dès lors la population s'est retenue. Les gens ont peur de donner l'information. D'où une interruption de la chaîne de transmission de l'information. »*

Les communautés se retiennent de donner les informations, compte tenu des représailles, car beaucoup de personnes qui ont donné des informations sur les djihadistes ont été abattues. Les djihadistes ont leurs représentants et des informateurs dans les villages. Il y a des zones où l'on sait que les djihadistes sont bien installés, dès lors, on ne sait plus qui est qui. La psychose est générale, car la menace semble être partout. A ce sujet, un homme rendait compte des propos menaçants : *« Les djihadistes intimident en déclarant : 'tous ceux qui nous dénoncent seront traités comme tels', alors les communautés se taisent ».*

Toutefois, même si nos interlocuteurs ont insisté sur l'absence de l'État dans le cercle de Niono, il y a tout de même des élus qui y jouent un rôle important. Parfois l'on a l'impression qu'il s'agit de l'action de l'individu, en termes de personnalité, plutôt que le poste que l'intéressé occupe.

Un cas spécifique est celui du maire de Niono : Moriba Coulibaly (2009–2016), qui est très sollicité par des citoyens de la commune et d'ailleurs. Voilà un parmi les nombreux cas que nous avons pu documenter. Il s'agit d'un accident de circulation. Le directeur d'école est venu voir le maire pour lui demander de l'aide, parce qu'un de ses élèves a fait un accident avec un motocycliste. L'élève, qui était à vélo avait tort. Aucun des accidentés n'ayant été grièvement blessé, le motocycliste n'en a pas fait un problème. Il a dit qu'il renonce à toute poursuite quelconque et que l'enfant peut repartir. Mais les policiers qui étaient à côté se sont saisis de l'affaire et ont retenu l'enfant. Une fois le motocycliste parti, les policiers ont demandé aux parents de l'élève de payer 50.000 FCFA, pour le libérer. Le directeur d'école est allé trouver le maire pour lui exposer son trouble, sa tentative vaine de médiation et son incompréhension :

*« Comme les parents de l'élève n'ont pas d'argent pour payer les 50.000 FCFA, je me suis proposé de payer 10.000 FCFA aux policiers au lieu de 50.000 FCFA à la place des parents car ils n'ont pas de moyens. Je me suis posé la question pourquoi demander de l'argent aux parents de l'enfant à partir du moment où le motocycliste lui-même n'a pas fait de ça un problème. Donc, il faut m'aider car moi-même je n'ai pas les 50.000 FCFA. »*

Le maire a appelé le commissaire de police en lui expliquant le problème. Il lui a demandé d'intervenir auprès de ses hommes pour que ces derniers puissent relâcher l'enfant. Le commissaire a promis de le faire. Moins d'une heure plus tard, le directeur a appelé le maire pour lui dire que le problème a été résolu par le commissaire et que l'enfant a été libéré.

Cet exemple démontre que lorsque l'autorité intervient pour résoudre un problème il n'est pas évident de savoir à quel titre elle le fait. En effet, est-ce en tant qu'autorité ou en tant qu'homme politique influent, voir même en tant que « big man », que le maire est intervenu dans ce cas flagrant d'abus de pouvoir de la part des policiers ?

## Initiatives locales

Une autre thématique concerne les différentes initiatives locales entreprises pour gérer l'insécurité. Dans la ville de Niono, l'Association des jeunes pour le développement de Niono, qui est composée de 40 membres, a pour objectif de lutter contre les inégalités sociales. Les membres cotisent 5.000 F CFA chacun à l'approche de la fête de tabaski pour acheter un bœuf dont la viande est destinée à trois structures qui reçoivent des personnes vulnérables : le Centre de santé ; la maison d'arrêt ; et la mosquée. Le président de cette association a précisé comme suit :

*« Nous savons que ce que nous faisons n'est que symbolique, cela ne peut pas satisfaire tous les besoins de ces personnes-là, mais du point de vue psychologique, ces personnes vulnérables auront le sentiment d'être considérées comme personnes à part entière et jouiront aussi d'une journée où tout le monde est en jubilation. »*

Toutefois, l'action à l'endroit des détenus avait été très mal interprétée. Pour certains c'est encourager la délinquance en venant au secours des criminels.

Une autre initiative locale qui nous a été relatée est la création d'une fourrière dans le village de Bamada, suite aux difficultés auxquelles les habitants étaient confrontés lorsqu'il y avait des dégâts de champs. Un responsable a expliqué :

*« On nous demande de nous adresser au maire. Mais quand les animaux broutent nos champs et que nous nous rendons chez le maire, nous avons constaté qu'il modifiait le PV [Procès-Verbal] parce que ces animaux appartiennent à des hommes du pouvoir [faamaw en bamanankan] qui sont ses complices. Vous savez, les autorités ne se lâchent jamais. Et si on l'amène à la police ou à la justice, toi qui es victime, on te fait encore payer de l'argent. »*

A partir de toutes ces mésaventures que le village a vécues, outre le fait que, selon nos interlocuteurs – « la mairie taxe les familles dont les animaux ont brouté le champ, puis récupère cet argent pour bouffer, sans rien donner à la victime » – les habitants de Bamada ont pris l'initiative de construire une fourrière dans laquelle les animaux ayant causé des dégâts seront gardés et taxés à 250 FCFA/tête pour l'enlever. Chaque famille a cotisé de l'argent et les jeunes ont eux-mêmes assuré la main d'œuvre pour construire la fourrière. Un comité de gestion a été mis en place. Le comble a été que les revenus produits par ces taxes ont été détournés. Le fils du chef de village a été accusé d'avoir « bouffé » 200.000 FCFA. Il aurait dit que si les autorités peuvent bouffer sans être inquiétées de rien, pourquoi pas lui, fils du chef de village qui a donné sa terre au village pour construire la fourrière. La conséquence de cette malversation a été que le comité de gestion de la fourrière fut dissout.

*« Un autre comité n'est pas encore mis en place. La désignation des membres de ce nouveau comité ne sera pas laissée au chef de village. La jeunesse et tout le monde seront impliqués pour que cette fois-ci, ça soit une réussite. »*

Ces deux initiatives locales indiquent comment la méfiance et la suspicion ont pris les devants de la scène socio-politique, économique et administrative à Niono. Les deux cas illustrent une modernité insécurisée qui est source de désordres et d'angoisses multiples. Le manque de confiance, même aux autorités traditionnelles, telles que le chef de village, confirme notre observation qu'à Niono l'insécurité règne à tous les niveaux.

## Conclusion

Pour nos interlocuteurs, l'État malien est incapable d'assurer la sécurité de la population de Niono. Pire encore, des zones qui n'avaient pas été occupées en 2012, le sont actuellement, car, des groupes armés ont vu le jour après les élections présidentielles de 2013. Pour se mettre en sécurité chacun cherche dans ses relations une personne capable de résoudre son problème, car le recours aux forces de sécurité reste secondaire.

La sécurité est à la fois une question physique, matérielle et psychologique. A Niono, l'insécurité semble insidieusement omniprésente et concerne tous les aspects de la vie quotidienne.

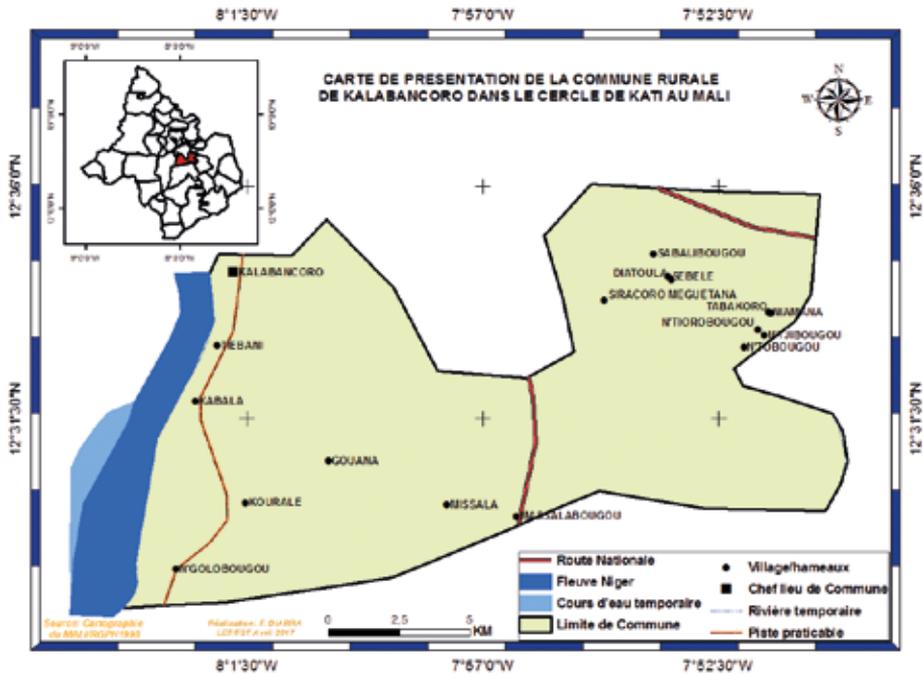
La diversité des acteurs de violence et de leur origine sont une menace à laquelle les habitants sont exposés. Leurs modes opératoires imprévisibles, leurs cibles et objectifs (assassinats, vengeances, braquages, vols, rackets, corruption, etc.) privent de sérénité et de sommeil la grande partie des habitants.

Face à l'incertitude des acteurs et des recours de protection, qui sont le plus souvent invoqués, et au regard des multiples insécurités, les populations, lassées d'être des proies faciles, adoptent des stratégies d'autoprotection, tels que les groupes d'autodéfense. L'autoprotection commence dans la famille par l'éducation avant de s'étendre plus loin (quartier, village) par une organisation appropriée des habitants.



## Chapitre 4 : Kalaban-Coro – une commune péri-urbaine insécurisée

Dans ce chapitre nous exposons et analysons les résultats de notre recherche de terrain dans la commune rurale de Kalaban-Coro. D'abord nous introduisons la commune pour rendre compte de son contexte politique, économique, démographique et culturel. Ensuite nous présentons les données relatives aux significations et caractéristiques de sécurité et d'insécurité, suivie d'une analyse des institutions et des acteurs de sécurité auxquels nos interlocuteurs font recours en cas d'insécurité ou plus généralement de difficultés (*gèlèyam*). Comme dans le précédent chapitre nous élaborons finalement des thématiques à travers lesquelles l'on décrit des insécurités, telles qu'elles sont « vues et vécues » par les résidents de Kalaban-Coro.



La commune de Kalaban-Coro aux alentours de Bamako. Réalisation : F. Diarra.



*L'entrée de la commune rurale de Kalaban-Coro en pleine ville de Bamako. Photo : Sten Hagberg.*

## La commune rurale de Kalaban-Coro

Aux alentours de Bamako, la capitale qui abrite deux millions d'habitants, se situe la commune rurale de Kalaban-Coro du Cercle de Kati. La commune avait en 1998 une population de 35.500 habitants, dont 23.700 dans le chef-lieu (DNSI 1998). Une décennie plus tard, la commune comptait 162.000 habitants (INSTAT-RGPH 2009). Kalaban-Coro est voisine du District de Bamako et la plupart des villages que compte la commune forment un V au sud de Bamako. Certains villages sont plus proches de Bamako que du chef-lieu de commune.

Kalaban-Coro a vécu des transformations importantes, parfois « dramatiques », au cours des dernières décennies. D'une zone rurale essentiellement agricole, elle fait de nos jours pratiquement partie de la ville de Bamako. Les spéculations foncières sont partout et les rumeurs sur les nouvelles zones et les décisions sur le foncier sont fréquentes. La ruée foncière sur les terres de toutes les localités à proximité de Bamako ne va pas sans heurts, opposant les citadins aux ruraux (Hagberg et al. 2009 ; Hagberg et Körling 2016). Depuis les années 1980, le gouvernement malien, sous la Deuxième République (1974–1991), avait pris des mesures de délimitation du domaine immobilier de l'État. Il avait égale-



*Conseil communal de Kalaban-Coro en session. Photo : Sten Hagberg.*

ment pris le soin de tenter de sécuriser les terroirs villageois, en les morcelant et en cédant aux ruraux des parcelles de terre pour l'exploitation agricole. De nos jours ces parcelles font l'objet de nombreux et incessants litiges.

Le village de Gouana, qui a actuellement environ 15.000 habitants, est particulièrement affecté par ces spéculations, étant donné qu'une partie de ses terres se trouve sur la zone d'extension aéroportuaire, qui est sous l'autorité de l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique, ASÉCNA (Hagberg et al. 2009 ; Hagberg et Körling 2016). En même temps, la ruée sur les terres constatées au village de Gouana en 2008 (Hagberg et al. 2009 ; Hagberg et Körling 2016) s'est stabilisée ; d'autres villages (par ex : Misalabougou et Djatoula) sont actuellement devenus ce que l'on pourrait dénommer « le front foncier de Bamako ».

Sur le plan politique, la commune de Kalaban-Coro a été dirigée par le maire Issa Bocar Ballo, le leader local du Congrès National d'Initiative Démocratique (CNID), qui avait six conseillers du mandat 2009 – 2016, qui avait pourtant passé neuf mois en prison accusé de « spéculations foncières, escroquerie, abus de confiance » dans le village de Yirimadio (L'Express de Bamako 15/5/2013). Les autres partis présents dans le conseil municipal étaient : l'Alliance pour la Démocratie au Mali-Parti Africain pour la Solidarité et la Justice (ADEMA-PASJ), le Parti de la Différence au Mali (PDM), le Rassemblement pour l'Éducation à l'Environnement (REED), le Bloc pour la Démocratie et l'Intégration Africaine (BDIA), le Mouvement Patriotique pour le Renouveau (MPR) et le Rassemblement pour le Mali (RPM). La réélection du maire Ballo à la tête de la commune

à l'issue des élections municipales du 20 novembre 2016 a été suivie de vagues de contestations (Mali7.net 29/12/2016) et un recours judiciaire a été introduit par le RPM, parti au pouvoir au niveau national. En mars 2017, la décision de la Cour Suprême, qui a remis en cause la victoire de Ballo, est tombée : les votes de Gouana et Sabalibougou-Est ont été annulés à cause des irrégularités, ce qui a eu pour conséquence que le RPM a pu avoir le poste de maire, en l'occurrence Tiécoura Mamadou Diarra. Ballo ne serait alors plus maire, étant donné qu'il aurait du coup perdu trois conseillers (Malijet 27/3/2017).

## Significations, caractéristiques et acteurs de sécurité et d'insécurité

Pour nos interlocuteurs, l'insécurité règne à Kalaban-Coro, car à tout moment il y a des attaques des bandits armés. Apporter la sécurité (*lakana*) aux personnes et aux biens est considéré comme la tâche la plus importante. « *La sécurité est nécessaire pour que les gens vivent sans problèmes, comme par exemple le banditisme, le vagabondisme et les attentats* ». En effet, les gens sont préoccupés par le banditisme, car ils vivent l'insécurité physique et le manque d'entente tous les jours. Pour eux, c'est le désordre, car personne ne contrôle quoi que ce soit.

Pour illustrer l'insécurité qui règne sur les pistes rurales, prenons le cas de Gouana. Le village est contigu au quartier de Kalaban-Coura, l'un des quartiers de la commune V du District de Bamako. En quittant Kalaban-Coura pour se rendre à Gouana, il y a des champs de maïs et de mil qu'il faut traverser pour atteindre les premières habitations pendant l'hivernage. Ces champs constituent un espace idéal pour les bandits pour commettre leurs forfaits et prendre la fuite ou s'y fondre.

Une femme leader a évoqué le problème qu'a vécu son voisin et qu'elle a vécu à cause du banditisme. Son voisin – un vendeur de pain – a été attaqué deux fois vers trois heures du matin. La première fois, les bandits ont pris sa moto. La deuxième fois ils ont pris sa (nouvelle) moto et ils ont tiré sur lui ; il a été touché par une balle et a perdu un œil. Depuis ce jour, ce vendeur de pain a quitté le village. La femme leader a poursuivi en expliquant sa situation familiale actuelle :

*« Mon mari fait de l'élevage de mouton, [et à cause des voleurs] il a peur pour ses animaux. C'est pourquoi, il passe la nuit dans la cours de la maison pour surveiller ses animaux. Nous avons très peur pour lui car comme arme il a seulement un bâton et une torche. Et malgré tout ça les moutons sont volés vers les heures de prières, c'est-à-dire vers 14h et 19h. Pendant ces heures, les animaux se trouvent hors de la maison et pendant que les gens sont en train de prier. »*

Un élu local du village de Gouana affirme que : « *C'est depuis 2012–2013 qu'on n'a plus de sécurité ici. En 2008 [lorsque notre équipe a commencé à travailler à Gouana], il y avait de la sécurité, parce que la population s'entendait et se respectait. Il n'y a plus de respect* ». Cela dit, déjà en 2008 nous avons constaté que des problèmes de sécurité s'étaient posés :

*« L'immense changement vécu à Gouana a aussi eu des conséquences sur la sécurité et la protection des personnes et des biens. La délinquance et l'insécurité ont été mentionnées par plusieurs interlocuteurs comme sérieux problèmes. Des voleurs viennent sillonner le village la nuit pour voler de l'argent, pour récolter les jardins en cachette ou encore pour braquer des motos. » (Hagberg et al. 2009 : 51)*

D'autres interlocuteurs ont souligné que c'est en absence des forces de l'ordre que l'insécurité s'est installée. Il y a une difficulté de surveillance des personnes et des biens. De tels propos d'une « absence des forces de l'ordre » pourraient sembler contradictoires, car depuis 2004 il y a un poste de gendarmerie à Gouana. Un imam, évoque ainsi cette contradiction :

*« Il n'y a pas de sécurité ici. Les gendarmes ne font rien. Nous avons des bandits ici, mais les gendarmes ne font rien. Chaque fois que tu les appelles ils disent qu'ils n'ont pas d'essence. [...] Tout ce qu'ils font c'est de demander des vignettes et des permis de moto. [...] Ils sont là au nom de la sécurité, mais ils ne travaillent pas comme il faut. »*

Donc, la présence des forces de l'ordre ne suffit pas, car les agents de l'État ne font pas, selon nos interlocuteurs, le travail nécessaire pouvant sécuriser les populations. La gendarmerie n'est pas vue comme la solution aux problèmes d'insécurité. Non seulement les agents de sécurité ne font pas ce pour quoi ils sont présents, mais en plus ils se livrent au racket comme le dit clairement ce mécanicien :

*« Les gendarmes ne font rien ici. On les appelle pour prendre les malfrats. Ils sont là pour les racketages. Avec le peu d'argent que les gens ont, ils doivent en donner aux gendarmes. »*

Un boutiquier, qui a été l'objet de vols et d'agressions des bandits à plusieurs reprises, a confirmé qu'il n'y a pas de sécurité au village : *« L'insécurité ne peut pas finir, mais on peut la diminuer ».*

Parmi les déterminants de la sécurité, de nombreuses personnes mentionnent l'éducation (*ladamu*), c'est-à-dire être bien éduqué et respecter les gens. Pour elles, les bonnes mœurs sont en soi un renforcement de la sécurité. Un chef de village a insisté sur les relations entre bonnes mœurs et éducation :

*« La bonne éducation, c'est connaître sa dignité et ses origines parce que si tu connais ta dignité, il y a des choses que tu ne feras pas. Parce que si tu le fais on te dira toujours que tes ancêtres n'ont pas fait ça et pourquoi toi tu le fais ».*

Le système éducatif actuel du Mali et son système politique sont invités dans les débats sur la sécurité et l'insécurité, à travers les propos de cet interlocuteur : *« Avant, l'éducation était sévère, personne ne contredisait le chef de famille, ni ses frères, ni ses femmes, ni ses enfants n'osaient s'opposer à lui. Mais aujourd'hui, les blancs ont dit démocratie ».* Ce lien entre le manque d'éducation et le changement démocratique mérite



*Le petit commerce au bord de la route principale de Gouana. Photo : Sten Hagberg.*

plus d'attention. En quelque sorte c'est par là que les gens expriment leurs mécontentements et leurs frustrations, à propos de ce que l'on pourrait appeler une modernité insécurisée (cf. Bréda et al. 2013).

Dans le village de Misalabougou le banditisme est vécu quotidiennement et à tout moment. Il semble qu'au début, les agressions se faisaient dans la matinée, entre 9 heures et 10 heures. En ce moment, les gens ne pouvaient plus emprunter la route qui menait à Gouana, car les bandits attaquaient et prenaient les motos. Actuellement, les moments d'agression ont connu une évolution. En effet, *« Il y a deux ans les attaques étaient entre 9 heures et 10 heures, surtout les weekends. Maintenant c'est à toutes les heures »*. Le fait que les weekends soient des périodes intenses de vol s'expliqueraient par la fréquence des bamakois qui possèdent des propriétés foncières dans les villages et s'y rendent en fin de semaine. Le banditisme armé actuel peut donner lieu, quelquefois, à mort d'hommes. Toutefois, les bandits n'attaquent pas de véhicule, du moins pour le moment, mais se limitent aux motos, particulièrement de la marque Djakarta. Ces attaques ont souvent des conséquences dramatiques et tragédiques, d'après ce que raconte un notable de Misala :

*« Il y a de cela deux ans, quand une femme et son mari partaient à Kouralé. Arrivés au niveau du marigot vers la sortie de Gouana, les bandits les ont attaqués et ont tué le mari et pris la moto. La femme est devenue déréglée. Elle est toujours là. C'est la moto de marque Djakarta que les bandits aiment, si tu as ça, tu es en insécurité. »*



*Les pistes rurales étouffées par la végétation constituent une source d'insécurité. Photo : Sten Hagberg.*

Un engin à deux roues, particulièrement les motos de marque Djakarta ou de Sanili, fait du détenteur une cible potentielle. Ces engins sont faciles à vendre aux commerçants de moto, aux mécaniciens ou aux particuliers. Ici on est loin du djihadisme ou du terrorisme, car les bandits ne seraient que des jeunes à la recherche d'argent facile et rapide. Dans des villages considérés comme dortoirs – des villages où beaucoup de résidents partent travailler en ville pendant la journée pour y revenir le soir – où les routes sont en mauvaise état et où les véhicules de transport en commun sont rares, la moto reste le principal moyen de déplacement. Dans ce contexte, selon les notables de Misalabougou : « *la sécurité c'est le vélo, les pieds ou une moto en mauvais état* ».

Beaucoup de gens ont affirmé que les bandits sont du village, c'est-à-dire que les voleurs « sont parmi nous », disent-ils. De nombreuses personnes, comme cet homme, vivent au quotidien leur impuissance face une situation inconfortable qu'elles subissent : « *On sait que les voleurs sont là, mais tant qu'on ne les prend pas en flagrant délit, on ne peut pas faire grand-chose* ». Cette reconnaissance que les voleurs sont « parmi nous » est intéressante à plus d'un titre. D'une part, cela indique que le voleur n'est pas celui qui vient d'ailleurs, mais que c'est quelqu'un

d'ici, du village. Ce malaise, créé par une volonté de maintenir des relations de bon voisinage, peut conduire à renoncer à la dénonciation :

*« Ces bandits, vous trouverez que nous entretenons des liens de parenté et de mariage avec eux ou avec leurs proches. C'est ce qui fait que les gens ont un certain scrupule à les dénoncer. Or, tant qu'ils ne sont pas dénoncés, tant qu'on les couvre, l'insécurité continuera à régner à Kalaban-Coro. »*

D'autre part, le fait que les voleurs soient du village corrobore les propos sur l'importance de l'éducation, de la socialisation et le comportement de l'individu. Les gens considèrent que la bonne éducation donne la sécurité à l'individu et à la société.

Les bandits attaquent également des femmes. Des vendeuses de bois de Misalabougou, qui fournissent le marché de Kalaban-Coro, ont été dépouillées de leur revenu en rentrant le soir. Il nous a été signalé qu'une commerçante qui venait d'acheter un lot d'habitation s'est fait voler sa moto et son argent. Pour les femmes il y a aussi une insécurité liée aux viols commis par les bandits. Deux interlocutrices à Misalabougou nous ont expliqué comment elles font lorsqu'il y a un cas de viol : *« Dés, qu'il y a des viols on dénonce l'affaire ici, en informant le chef de village et la gendarmerie, mais cela n'a jamais abouti à quelque chose »*. Toutefois, ces deux femmes ont reconnu que le nombre de viol a diminué au village :

*« Avec la construction de la nouvelle route il n'y a pas beaucoup de viols. Mais l'ancienne route de Gouana et la route de Kalaban-Coura sont les plus dangereuses. Ils font les viols lorsque la femme est seule. »*

Ces mêmes femmes ont décrit les caractéristiques d'un village sécurisé en ces termes : *« Tu pars où tu veux et tu retournes quand tu veux sans courir »*. Les perceptions et les expériences de sécurité sont alors générées, car vécues différemment par les hommes et les femmes.

Malgré cette préoccupation générale de la sécurité comme protection et surveillance, d'autres aspects de sécurité aussi ont été soulignés par les interlocuteurs, tels que la santé, l'éducation et la nutrition. Dans ces registres, les femmes sont particulièrement sensibles : *« La priorité pour une mère c'est la santé de ses enfants. C'est ça, la sécurité »*. D'autres villageoises ont dit que l'accès à la santé et aux soins pose problème, notamment pour les accouchements difficiles et les cas graves de paludisme. De même, un jeune homme du village de Diatoula a souligné qu'il y a plusieurs sortes de sécurité : la santé, la route, l'école, l'eau. Une personne en sécurité est *« celle qui n'a pas de problème d'éducation, qui est en bonne santé, ou bien qui n'a pas de problèmes d'eau potable et de route »*. Ainsi être en sécurité c'est de vivre décemment sa vie. La sécurité se traduit par le bien-être et surtout par l'absence de soucis. Mais loin de cette situation idéale, les gens sont tout-à-fait conscients que *« l'insécurité ne peut pas finir »*.

Les alternatives possibles de recours ont été renseignées à travers les questions suivantes, entre autres : Que font les citoyens lorsqu'ils vivent une situation



*Le déménagement d'une nouvelle famille à Gouana. Photo : Sten Hagberg.*

d'insécurité ou d'un problème de sécurité ? À quels acteurs et institutions font les citoyens recours quand ça chauffe ? Les réponses montrent une graduation des recours qui commencent d'abord au niveau du village pour ensuite remonter l'échelle. Le premier échelon est d'abord les notables du village et remonte jusqu'aux représentants de l'État. Dans les appréciations sur les échelons de cet itinéraire, les gendarmes sont particulièrement critiqués par les villageois, car disent-ils, « *ils ne font rien sans qu'on les paie* ».

Le maire délégué de Gouana apparaît comme un échelon de référence. Il est l'une des rares personnes à laquelle les villageois font recours. Il est issu d'une famille autochtone, ce qui fait de lui l'une des autorités du village. Il a été élu pour la première fois lors des élections municipales de 2009. Depuis que nous travaillons à Gouana, son nom n'a jamais été impliqué dans une affaire de malversation ou dans un problème foncier contrairement aux autres leaders locaux. Pour les cas des voleurs brûlés, le maire délégué se déplace toujours sur la scène de crime bien qu'il ne soit pas écouté par la foule lorsqu'il intervient et fait part de sa désapprobation. Le cas du maire délégué démontre comment la personnalité, plutôt que l'institution qu'il représente, est valorisée lorsqu'il s'agit de faire recours pour apporter la sécurité.

## Spéculations foncières et la ruée sur les terres péri-urbaines

La spéculation foncière est l'un des problèmes fondamentaux de la commune de Kalaban-Coro. L'expansion de la ville de Bamako a contribué à un morcellement à outrance des terres cultivables (Hagberg et Körling 2016). Ce qui suit démontre comment les conflits fonciers s'expriment à partir de ce que nous appelons « le front foncier de Bamako ».

Le premier exemple concerne le cas d'un cultivateur (que l'on appelle Siaka) du village de Diatoula. Il cultive un champ de cinq hectares qui est à la fois un héritage familial et issu du réaménagement de la Deuxième<sup>e</sup> République visant à sécuriser les terroirs villageois (voir ci-dessus). Le 5 mai 2016, Siaka a reçu une convocation émise par le préfet de Kati de la part d'un adjudant-chef de la gendarmerie (que l'on appelle Mamadou). L'objet de la convocation était de lui signifier qu'il devait déguerpir de son champ qu'il cultive, car le champ était devenu désormais la propriété du gendarme en question. Celui-ci était en possession d'un titre foncier, ce qui n'était pas le cas pour Siaka. Trois semaines plus tard Siaka a reçu la visite d'un groupe de gendarmes, au service de Mamadou et accompagné d'un géomètre. Ils ont commencé à morceler le champ. Alors Siaka s'est empressé de demander les services d'un avocat. Pour documenter la défense de son client l'avocat en question a pris un huissier qui a estimé les mises en valeur du champ faites par Siaka. Il se serait aussi informé auprès du chef de village et de ses conseillers sur le statut traditionnel du champ en question et la nature des liens de parenté qu'ils ont avec Siaka. Ensuite, l'avocat a porté l'affaire au tribunal de Kati. Le gendarme Mamadou a été convoqué une première fois. Il n'a pas répondu à la convocation. Une seconde convocation a été adressée à son supérieur hiérarchique pour qu'il convie Mamadou à aller répondre à la convocation du tribunal. Sous la pression de son chef, Mamadou se serait rendu au tribunal. Le jour du procès, il a été nommément appelé par le procureur, mais Mamadou n'a pas répondu. Mais au moment où la parole a été donnée à l'avocat pour commencer sa plaidoirie, il s'est précipité pour décliner son identité. Ce comportement a suscité le courroux du procureur qui lui a reproché sa conduite indigne d'un homme de loi, toute chose qui aurait joué en sa défaveur. Par la suite quand l'avocat a avancé les preuves, il n'a pu les contester. Tout montrait que Mamadou était en possession d'un faux titre foncier. Le jugement a été favorable à Siaka et son champ lui a été restitué.

Cet exemple montre comment le foncier est au cœur d'une pluralité d'enjeux dont le plus important reste sa valeur mercantile. C'est pourquoi les villages et communes riveraines de Bamako font l'objet d'agressions foncières. Les ruraux sortent le plus souvent perdants dans la mesure où la morale, l'honnêteté, la distribution du droit, l'autorité s'éclipsent en face de l'intérêt du gain financier. Le fait que Siaka ait eu la chance de se voir restituer son champ pourrait être analysé comme une situation dans laquelle il avait en face un adjudant qui n'avait pas assez de moyens financiers pour plaider sa cause. Si Siaka a eu gain de cause,



*« Le front foncier de Bamako » : La transformation des terres rurales en Titres Fonciers.  
Photo : Sten Hagberg.*

c'est parce qu'il a fait recours aux services d'un avocat, chose rare pour la plupart des paysans.

Le deuxième exemple de problèmes fonciers concerne Misalabougou, un hameau de culture de Gouana. La partie ouest du village a été, à l'époque, touchée par les opérations de sécurisation de terres des années 1980. Au cours de l'opération, il y a environ 35 ans, le géomètre a, sciemment ou pas, laissé un espace vide, d'environ un hectare, le long du marigot du village qu'il a par la suite vendu sans informer les soi-disant ayants-droit. Après le constat de la malversation, le géomètre est venu s'excuser auprès des notables du village, en les suppliant de lui accorder le statut de propriétaire dudit espace. Sensibles à cette preuve d'humilité et de respect, les notables ont accepté sa requête. En fait l'espace en question était jadis le lieu de passage de leur troupeau pour atteindre le marigot et actuellement il ne joue plus cette fonction, puisque les habitants du village ne possèdent plus de bœufs. Plus tard, le second acquéreur, qui est un commerçant de Bamako, est venu créer un conflit en réclamant, en plus de l'espace vendu par le géomètre, le droit à un autre hectare contigu au sien. Lorsqu'il fut informé que le chef de village est en train de morceler cet espace à son propre compte, le commerçant est venu dire au chef d'arrêter le morcellement puisqu'il est sur le point d'obtenir un titre foncier qui lui en attribue la propriété. Ce qui veut dire

que le commerçant était déjà en relation avec les autorités publiques compétentes en matière de gestion foncière. Fort de ses relations et de son futur titre foncier le commerçant a affirmé que : « *toute gestion dans le vestibule du chef n'est pas quelque chose de claire* ». Autrement dit seul le titre foncier confère un statut de propriétaire indiscutable.

Un troisième exemple concerne le village de Diatoula et montre un autre type d'insécurité foncière que les villageois peuvent vivre. Six frères étaient en train de travailler aux champs, lorsqu'un véhicule vint se garer. Des gens sont sortis, dont un chauffeur, un commerçant (que l'on appelle Amadou), un géomètre et six gendarmes. Le géomètre a commencé à prendre des mesures dans le champ et les frères ont protesté en disant que le champ était un patrimoine familial. Aussitôt, ils ont été arrêtés, embarqués dans le véhicule et emmenés à Kalaban-Coro. Un des frères raconte cette histoire rocambolesque :

*« Trente minutes, juste le temps pour rédiger le P.V. [Procès-Verbal], nous avons été menottés et déferés à la maison de détention de Kati où nous avons fait 40 jours avant d'obtenir une liberté provisoire. Dès notre arrivée à Kati, les gardiens de la prison nous ont dépouillés et ont trouvé sur nous 32.300 FCFA. Les 300 FCFA, ils ont dû qu'ils ont achetés des lames pour nous raser. A notre libération, ils nous ont remis 2.000 FCFA, pendant que nous ne savons pas ce qu'ils ont fait avec les 30.000 FCFA. En tout cas, ces 30.000 FCFA ne nous ont pas été remis. »*

Pendant la détention des frères, le commerçant (Amadou) a fait des investissements dans le champ. Il y a construit deux chambres et a creusé un puits, puis il a délimité le champ avec des poteaux en béton de 20 mètres d'intervalles. La détention de six frères a duré le temps de mise en valeur de la parcelle. Les investissements faits par Amadou, à savoir les poteaux de clôture, le puits et les chambres, sont toujours dans le champ. Personne ne cultive ce champ encore. : « *Nous avons eu peur de toucher à ces investissements. Il ne faudrait pas que cela serve d'alibi pour nous donner tort. Car, tout est possible au Mali* ». Mais la parcelle est habitée par un gardien recruté par le commerçant qui a d'ailleurs commencé à abattre les arbres.

Les propriétaires coutumiers ont vraisemblablement perdu la parcelle, puisqu'ils ne peuvent plus y accéder, alors que le commerçant y fait ce qui lui plait. Le commerçant dispose d'un titre foncier, certainement mal acquis, et déclare à qui veut l'entendre que « *la terre appartient à celui qui a un titre officiel d'attribution* ». Il veut ainsi signifier qu'il détient un titre officiel de propriété et les villageois n'en ont pas. En outre, il y a fait des investissements, une mise en valeur permanente, alors que les villageois ne faisaient que l'exploiter pendant l'hivernage, soit une mise en valeur saisonnière.

Un quatrième exemple est une autre tentative d'expropriation foncière audacieuse et qui a opposé un ancien procureur à une famille de Diatoula. Pendant qu'il était toujours en activité et en position de force aux temps du président

Amadou Toumani Touré, dit ATT<sup>9</sup>, le procureur en question avait commencé à construire un bâtiment et à clôturer la parcelle. Mais il n'a pas pu achever la construction du bâtiment, car avec la chute d'ATT, il a suspendu les travaux. Lorsque l'affaire a été portée au tribunal, il y a eu un premier jugement au cours duquel le procureur a demandé à l'ancien procureur de fournir les papiers attestant que la parcelle lui appartient. Un membre de la famille de Diatoula qui en a la propriété coutumière raconte la suite des événements :

*« C'est alors qu'il a exhibé un titre foncier de Tabacoro, village distant de Diatoula de cinq kilomètres. Notre avocat lui a dit que ce titre n'est pas sur les terres de Diatoula. Quinze jours plus tard, il est encore venu avec un titre dont la situation géographique est très distante de notre champ. Le juge a encore refusé. Finalement, il est parti voir notre avocat, et lui a proposé ceci : 'plutôt que de rester indéfiniment en situation de conflit, vous me cédez la moitié du champ et ainsi on résout le problème'. Mais notre avocat lui répond qu'un centimètre carré ne peut pas être déduit de ce champ pour lui donner, parce qu'il y a plus de 400 personnes qui ne vivent que de l'exploitation de ce champ. »*

Les villageois ont peur de faire quoi que ce soit en attendant la grosse (en droit, c'est la copie d'un acte ou d'un jugement comportant la formule exécutoire).

Ces quatre exemples démontrent que les villageois ne sont pas toujours les perdants lors des litiges fonciers. Mais ils sont exposés à toute sorte de manœuvres et machinations de la part des spéculateurs et/ou propriétaires fonciers. Parfois cette situation suscite la mobilisation politique des autochtones ou l'émergence des associations de défense des droits, souvent en rapport avec l'Union des Associations et des Coordinations d'Associations pour le Développement et la Défense des Droits des Démunis (Hagberg et Körling 2016).

## Autorité de l'État et justice populaire

La situation que vivent les populations dans les zones péri-urbaines et semi-rurales à proximité de Bamako est alarmante. Aucun droit et aucune protection ne sont garantis lors des interactions avec l'État et les institutions publiques. Pour nos interlocuteurs, l'insécurité n'est pas seulement liée à la protection et la surveillance, mais aussi à leur vulnérabilité du fait d'être constamment exposé aux spéculations foncières et aux forfaits flagrants contre les résidents qui n'ont pas toujours les moyens de se défendre. Un homme a résumé la situation en ces termes : « *L'État du Mali même, le Mali même est un voleur* ». Un leader religieux, en la personne d'un imam, interviewé à propos des forces de sécurité a déclaré : « *chaque fois que les forces de l'ordre te sifflent, ils t'obligent à payer de l'argent* ».

Dans une telle situation ce n'est pas étonnant que les citoyens cherchent, tant bien que mal, à régler les problèmes eux-mêmes. Dans les alentours de Bamako, plusieurs de cas ont été rapporté où la foule a brûlé les malfrats. Brûler les vo-

---

<sup>9</sup> Le président Touré, appelé ATT, a été président de la république de 2002 à 2012. Il était aussi le président de la transition politique de mars 1991 jusqu'en juin 1992.

leurs est appelé « l'Article 320 », correspondant au prix d'un litre d'essence (c'était 300 FCFA en 1991) et d'une boîte d'allumettes (20 FCFA). Même si ces cas semblent être moins nombreux que l'on pourrait croire – nous avons pu répertorier quelques cas à Kalaban-Coro pendant ces dernières années<sup>10</sup> – la colère de la foule pose des problèmes réels à l'État de droit et aux droits humains. Le maire délégué a dit qu'à Gouana la foule a brûlé des malfrats vivants devant ses yeux :

*« Les gens brûlent les voleurs, on les brûle devant nous-mêmes. Nous ne pouvons pas autoriser qui que ce soit à commettre de tels actes. C'est la foule qui brûle. La gendarmerie vient par la suite pour faire le constat avec le médecin. Une fois nous sommes arrivés sur les lieux lorsque le présumé voleur était déjà en feu. »*

Pour ce cas précis, le maire délégué a écrit un Procès-Verbal, mais en réalité l'affaire n'est pas allée plus loin. Le maire doit prendre des dispositions et la gendarmerie aussi, en faisant un rapport à leurs hiérarchies respectives, mais tout le monde sait que l'affaire sera classée sans suite :

*« C'est le manque de confiance au niveau de la sécurité qui emmène de telles situations. Les malfrats sortent après quelques temps aux arrêts. Aussi les malfrats se déplacent de commune en commune. Il nous faut une sensibilisation des gens, à la mosquée, à l'église, que ce n'est pas bien de brûler les gens »*

Un cas concerne trois jeunes hommes et une jeune fille. Ils ont été attrapés et des jeunes du quartier voulaient les brûler. Un des incitateurs à la violence de ces jeunes raconte que : « *Si tu es énervé, tu brûles. On doit brûler les gens, même si personne n'a été brûlé ici à Gouana cette année. Les gens ont peur maintenant et emmènent les voleurs à la gendarmerie. Sinon avant on brûlait les gens...* ».

Tous ces propos sont illustratifs d'un manque de confiance à l'autorité de l'État. Que ce soit à propos du foncier, de la sécurité et de la politique, on constate que les citoyens lambda se méfient profondément de tout ce qui est de l'État, des autorités publiques, des hommes en tenue, des magistrats etc. C'est comme si pour nos interlocuteurs l'État malien, par les comportements de ses agents et ses représentants, est le plus grand voleur. En même temps, les mêmes personnes ont recours à l'État pour résoudre n'importe quel problème administratif ou légal. Ainsi, l'État n'est pas un garant de la sécurité mais tous les acteurs font comme si tel était le cas. Bien qu'il soit un grand prédateur, à travers un grand nombre de ses représentants, l'État reste incontournable en matière de sécurité. Voilà la contradiction fondamentale en ce qui concerne l'autorité de l'État révélée lors de l'enquête de terrain à Kalaban-Coro.

---

<sup>10</sup> Des cas récents seraient un voleur de moto Djakarta qui a été pris la main dans le sac et brûlé vif par une foule en colère à Kalaban-Coro-Koulouba (Leral.net 29/9/2015) et, en début mars 2017, trois voleurs d'ânes ont été brûlés à Gouana.



*Le président (en bleu) de Benkady Sécurité Gouana-Coura Sibiri Diarra avec son équipe dirigeante.  
Photo : Sten Hagberg.*

## Initiatives locales

Dans le village de Gouana, il y a une initiative locale de patrouille et d'auto-défense qui mérite d'être mentionnée. Il s'agit d'une association appelée Benkady Sécurité Gouana-Coura, qui est née des circonstances particulières. Régulièrement, il y avait des boutiques braquées. Les voleurs opéraient nuitamment dans le village. Les victimes de vol portaient plainte à la gendarmerie, mais leurs démarches n'ont pas changé la situation, car aucun voleur n'était arrêté. C'est pourquoi les gens se sont sentis obligés de faire quelque chose. « *Au début* », a expliqué le président de l'association qui est aussi un chasseur *donso*, « *quelques personnes ont commencé à patrouiller la nuit* ». Par la suite les gens ont adhéré pour faire les patrouilles et, de nos jours, ils sont une quarantaine de jeunes hommes dans l'association.

Les patrouilles commencent à 0h30 chaque nuit et se poursuivent jusqu'au matin. Vers trois heures du matin les patrouilles passent pour boire du thé et causer avec les anciens, qui sont des chasseurs *donso* initiés. D'habitude il y a dix personnes par groupe et par nuit, mais même s'ils sont cinq ils vont patrouiller. Le fait que la gendarmerie ne se montre pas efficace à souhait est la raison d'être de Benkady Sécurité Gouana-Coura : « *Tu ne peux pas avoir la sécurité tant que tu n'as pas de pouvoir. Il n'y a jamais eu une suite à la gendarmerie* ».



*Réunion au Quartier général de Bénkady Sécurité Gouana-Coura. Photo : Sten Hagberg.*

Une fois l'association mise en place, les leaders ont informé le chef de village, le maire et le commandant de brigade à la gendarmerie de Kalaban-Coro. Ils ont reçu leur soutien, mais ont aussi reçu des consignes concernant les jeunes qui font des patrouilles : 1) il ne faut pas être armé mais les patrouilleurs peuvent avoir des bâtons ; 2) il faut être respectueux et poli ; 3) les jeunes font la patrouille et les vieux restent au lieu de rencontre ; et 4) il faut appeler les autorités à tout moment, en cas de besoin.

La présence des personnes âgées parmi ces patrouilles de jeunes est importante. Leur rôle est de donner des conseils aux jeunes et de veiller à ce que ces derniers ne tombent pas dans le banditisme. En effet, avant de démarrer la patrouille doit passer se présenter à la gendarmerie. Et au cas où la patrouille parvient à prendre des voleurs, ses membres appellent la brigade de Kalaban-Coro qui vient avec un véhicule chercher les malfrats, pour les amener à la gendarmerie au chef-lieu où ils vont être emprisonnés. L'association Benkady Sécurité Gouana-Coura a permis d'éviter trois cas de vols depuis qu'ils ont commencé les activités en 2015.

L'exemple de cette association est intéressant parce qu'il s'inscrit dans la légalité, du moins officiellement, en s'interdisant de porter des armes et en béné-

ficiant de l'encadrement, des chasseurs *donsow*. Ainsi nous avons à faire à une initiative locale qui vise à résoudre un problème sérieux auquel font face les résidents de Gouana. La pérennisation de cette activité de l'association n'est pas évidente. Elle repose sur le bénévolat dont l'enthousiasme s'émousse facilement avec le temps. En outre, il est difficile de maintenir la mobilisation sans un appui matériel aux jeunes qui font les patrouilles. Néanmoins elle représente une action concrète pour résoudre un problème de sécurité vécu par les populations.

## Conclusion

A Kalaban-Coro, l'insécurité la plus inquiétante a trait au déplacement. A certaines heures de la journée, il faut éviter de circuler sur certains axes.

La patrouille mise en place essaie non seulement de garantir une certaine sécurité mais aussi d'éviter que les gens se fassent justice eux-mêmes, des voleurs ayant été brûlés vifs à Gouana. Les jeunes sont à la base de cette insécurité, notamment en ce qui concerne les vols d'animaux. Ces jeunes sont souvent connus par la population car ils vivent avec eux ou ils ont leurs amis au village.

La présence d'un poste de gendarmerie à Gouana ne semble pas avoir eu trop d'impact, car les attaques continuent toujours. Les agents présents au village n'ont aucun moyen adéquat pour faire face aux malfrats. Face à cette situation, les populations ont conscience que la meilleure manière de se protéger est de s'organiser en groupe d'auto-défense avec les moyens de bord. C'est seulement, en comptant sur les uns et les autres, qu'il est possible de combattre certains actes de banditisme.

Par ailleurs, une importante insécurité foncière règne dans beaucoup de villages de la commune, car la ville engloutit les zones péri-urbaines. Des nombreux cas litigieux ont été recensés.



## Chapitre 5 : Citoyens face aux insécurités multiples

Dans ce chapitre nous engageons une analyse transversale pour comprendre les pratiques et les discours de sécurité et d'insécurité. S'agit-il de processus d'(in)sécurisation (Maguire et al. 2014), ou bien comment les concepts d'une sociabilité incertaine et d'une désintégration sociale (Eriksen 2010) s'articulent-ils dans les communes maliennes ? Cela dit, l'objectif de cette étude reste résolument empirique et ethnographique, car ce sont les perceptions et les expériences des défis de sécurité de nos interlocuteurs qui constituent notre préoccupation centrale.

### Une protection défaillante à plusieurs niveaux

Dans tous nos entretiens et dans toutes nos observations, l'insécurité est une préoccupation des citoyens maliens. La question de la sécurité (*lakana*) se situe à plusieurs niveaux de la société. Partant du constat avéré de la faible capacité de résistance des Forces de Défense et de Sécurité, il est urgent pour qu'elles puissent accomplir leur mission, à la satisfaction de tout le monde, de les mettre dans de meilleures conditions de travail. Il faut certes les équiper, mais l'équipement seul ne suffit plus, il faut plus d'hommes bien formés en fonction du type de guerre ou plutôt d'agression actuelle. Dans la ville de Niono, certains évoquent la nécessité d'une présence permanente dissuasive et une capacité de mobilité performante. D'autres parlent de nécessité de reconquérir les parties du territoire abandonnées. Les gens ne se sentent pas en sécurité. Même si le contexte et le discours sont bien différents, les interlocuteurs de Kalaban-Coro sont également préoccupés par la faible capacité des forces de l'ordre à sécuriser les zones péri-urbaines de Bamako. Certains habitants interprètent cette insuffisance de protection comme une « absence de l'État ».

La question de sécurité évoque aussi plusieurs dimensions liées à la sécurité humaine (PNUD 1994), car elle ouvre sur la question, plus générale, de la fourniture des services, de façon satisfaisante, aux citoyens. La médiocrité de nombreux services a été dénoncée ; on parle d'enseignement au rabais, de soins de santé au rabais, de protection au rabais pour n'évoquer que les plus visibles au quotidien. Ces services sont quotidiennement à l'épreuve. Les maliens ont été persuadés des limites de leurs Forces de Défense et de Sécurité, lorsqu'elles ont été rudement mises à l'épreuve par des menaces importantes venues de l'intérieur et de l'extérieur. Elles avaient été déjà fortement affaiblies par différents dispositions et décisions de retrait ou de désengagement du nord du Mali par

la suppression de certains postes militaires avancés ouvrant largement la voie à toutes formes de pénétration dans le pays (ODHD 2014).

## Les identités discriminantes

Dès le début de la crise au Mali, la question des identités, pourtant en filigrane, est une des données fondamentales, mais mise en sourdine ou occultée, des formes d'insécurité. La prolifération d'une logique instrumentalisée du « Nous » et des « Autres »<sup>11</sup> a produit la chasse, de grande envergure, aux fonctionnaires, puis aux Bambaras, pour désigner tous les originaires du sud du Mali, et enfin les chrétiens. A Niono, la même logique prévaut, à travers la chasse aux représentants de l'État que sont les fonctionnaires (agents de l'administration et agents paramilitaires, enseignants), les élus locaux (des maires qui ne peuvent plus passer la nuit dans le chef-lieu de leur commune), ainsi que des fonctionnaires des collectivités. Pour le moment, nombreux interlocuteurs de la commune de Niono déclarent que les djihadistes affirment qu'ils n'ont rien contre eux, et d'ailleurs qu'ils les protègent contre les exactions des agents de l'État.

Les rapports intercommunautaires de Niono étant très tendus, à l'heure actuelle, un interlocuteur déclarait qu'il y a certaines zones où un Bambara ne peut aller sans risque et d'autres qui sont dangereuses pour un Peulh de s'y aventurer. Pour les Peulhs comme pour les Bambaras le délit de faciès, le mode de transport (grosse moto de marque Sanili), tout comme le mode d'habillement (port de turban) constituent autant de critères d'identification « du potentiellement dangereux ».

Si l'autre est porteur de danger possible, parce qu'inconnu, des « connus », c'est-à-dire des membres appartenant au « Nous », ont franchi des barrières sociales, en s'alliant à des groupes armés : « *On le croyait dans les sites d'orpaillage et puis on le découvre parmi les djihadistes. Mais on ne peut pas le dénoncer* ». Les brigands originaires des villages posent le problème de la dénonciation, comme moyen de protection contre le danger dont les auteurs font partie du « Nous ». Dans tous les cas, il importe de s'interroger sur les motifs qui ont emmené des jeunes de certains villages à franchir le pas, en se rebellant de façon violente, au profit d'une autre identité. Les concepts de socialité incertaine et de désintégration sociale pourraient servir de grille d'analyse des modes de construction des identités et à l'interprétation des identités instables (cf. Eriksen et al. 2010).

A l'instar de cette insécurité liée aux mouvements djihadistes, des interlocuteurs de Kalaban-Coro ont également relaté ce genre de paradoxe. « *Les voleurs sont parmi nous* », nous a confié un chef de village. Les villageois sont conscients qu'ils maintiennent des liens de parenté et de mariage avec eux ou avec leurs

---

<sup>11</sup> Il convient de rappeler que les distinctions entre « Nous » et « Eux » sont fondamentales à toute société humaine, comme l'anthropologie nous enseigne. Cependant, c'est lorsque ces distinctions nourrissent de plus en plus la division, la méfiance et la haine que la prolifération de cette logique du « Nous » et « Eux » prend des allures inquiétantes.

proches. C'est pourquoi il est difficile qu'ils soient dénoncés : « *Or, tant qu'ils ne sont pas dénoncés, tant qu'on les couvre, l'insécurité continuera à régner à Kalaban-Coro* ». Dans un village comme Gouana dont la population est 20 fois plus importante en nombre par rapport en 1998, il n'est pas possible de connaître qui est qui. Ainsi la croissance démographique crée une insécurité, car le village n'est plus comme avant. « *Les gens ne se respectent plus* », comme le maire délégué l'a formulé. En filigrane, nous avons néanmoins pu voir que la logique du « Nous » et des « Autres » sert à interpréter ce qui se passe en matière de sécurité. Plusieurs personnes ont déclaré que les voleurs ne sont pas autochtones à Gouana ; ainsi les distinctions se font entre « les autochtones » et « les allochtones », voire les enfants du terroir (*dugulemm*) et les étrangers (*dunan*). Ces distinctions sont également exprimées politiquement en ce qui concerne les débats sur le foncier, les listes électorales et le partage de postes politiques (Hagberg et Körling 2016).

## L'insécurité foncière

Actuellement, les questions d'insécurité foncière sont l'une des préoccupations des autorités maliennes. L'accès à la propriété foncière connaît une compétition sans précédent. A l'Office du Niger, aussi bien que dans les zones péri-urbaines, les agriculteurs évoquent les questions foncières comme sources d'insécurité, même si l'insécurité se pose en termes différents selon que l'on soit à l'Office du Niger ou dans les zones périphériques de Bamako.

Dans la commune de Niono, l'insécurité foncière se pose en termes d'éviction, ou de perte de parcelles rizicoles pour incapacité à payer la redevance eau dans les délais requis, et de difficultés d'accès aux nouveaux aménagements pour les petits producteurs dont les superficies attribuées ne permettent plus de produire des revenus suffisants. L'insécurité foncière à l'Office du Niger renvoie aussi au statut des parcelles attribuées aux petits producteurs. En effet, il semble que ces derniers, par ignorance ou par mauvaise interprétation ou perception, optent rarement pour le permis d'exploitation qui offre plus d'avantages en termes de sécurisation que le contrat annuel (Touré 2015).

Dans la commune de Kalabano-Coro, l'insécurité foncière se traduit par la course aux concessions rurales dans un premier temps, puis dans un deuxième temps, la transformation de celles-ci soit en Titre Foncier, soit en morcellement en guise de lots d'habitation. La politique des concessions rurales remonte à la Première République : « *leurs prémisses se rapportent aux années 1960, avec les programmes de 'retour à la terre' lancés par le régime socialiste de l'USRDA en 1962* » (Djiré 2007 : 5). L'attribution de ces concessions rurales concernait en premier lieu les fonctionnaires : « *L'incitation des fonctionnaires à s'investir dans l'agriculture, prélude à l'attribution de concessions rurales, Korofina, lots de 1 600m<sup>2</sup> et le champ du président à Moribabougou* » (Coulibaly 2015 : 42). Cette politique s'est érigée à partir du concept de terres non mises en valeur et sur le concept d'origine coloniale de « terres vacantes et sans maîtres », qui attribue la propriété de telle terres à l'État (Djiré

2007 : 1). Cette définition a permis à l'État de produire de nombreuses concessions rurales, dans la commune de Kalaban-Coro.

Toutefois, l'État avait pris le soin de réserver des espaces, morcelés à l'usage agricole pour les paysans des villages, appelés « espaces paysans ». Ces espaces, qui ont le statut de propriété coutumière, font aujourd'hui l'objet de convoitises des spéculateurs fonciers. Puisque ces espaces paysans ne portent aucune charge officiellement reconnue, des « chasseurs de terre » identifient ces espaces, afin de produire des titres fonciers, à l'insu des propriétaires coutumiers. Du jour au lendemain ceux-ci se voient contester leur champ en leur opposant une attribution officielle quelconque : « *Les nouveaux textes, tout en reconnaissant une valeur juridique aux droits coutumiers, font du titre foncier l'unique preuve du droit de propriété foncière et de l'immatriculation* » (Djiré 2007 : 1). Ces dispositions excluent les paysans de la propriété foncière agricole, soit parce qu'il ignore les procédures soit que le coût d'accès est trop élevé pour eux. Lorsqu'un détenteur de titre vient exhiber un document de propriété, ils sont souvent, mais pas toujours, comme nous l'avons démontré, incapables de commettre un avocat pour défendre leur cause.

La vulnérabilité des paysans est particulièrement forte à l'Office du Niger (Niono) aussi bien que dans les zones péri-urbaines (Kalaban-Coro). Pourtant il existe des dispositions légales qui les protègent : « *L'article 45 dispose que les droits fonciers coutumiers individuels, lorsqu'ils comportent une emprise évidente et permanente sur le sol peuvent être transformés en droit de propriété au profit de leur titulaire qui doit requérir à cet effet l'immatriculation ou concédés au profit d'un tiers* » (Ministère du Développement Rural 2014 :15). Mais, les paysans les ignorent et les spéculateurs fonciers les contournent impunément.

## Une co-production de la sécurité

« La sécurité est une affaire tous », entend-on dire tous les jours. Que ces propos relèvent, d'une déclaration d'intention, de vœux ou de souhait, il est plus que jamais venu l'heure de les concrétiser. Tous les acteurs rencontrés sont conscients de la nécessité de conjuguer les efforts pour une gestion efficace de l'insécurité.

Dans cette logique de production de la sécurité, le rôle de l'État est prépondérant et incontournable en tant que détenteur de la force publique. Il définit, entre autres, les politiques de sécurité et distribue les responsabilités. Il est de la responsabilité de l'État de protéger les citoyens en mobilisant tous les moyens nécessaires. La majorité des secours mobilisables, en cas de menaces, renvoie à l'État à travers ses institutions (forces armées, police, gendarmerie, justice, administration territoriale etc.), lorsque les recours de proximité deviennent impuissants ou inaptes. Mais dans un contexte d'insuffisance notoire de moyens de protection détenus par l'État, l'implication de différents acteurs devient indispensable. Dans une telle configuration, il revient à l'État de fixer les rôles et les responsabilités et de contrôler les activités de chaque acteur, afin d'éviter des dérives. Mais actuellement, l'État malien est supplanté par divers acteurs internationaux, tels que la MINUSMA, l'Opération Barkhane, la mission de formation

de l'Union européenne au Mali etc. Ainsi l'État est indexé par nos interlocuteurs tandis que sa souveraineté est réduite, au nom de la sécurité, par des nombreux acteurs internationaux.

Il y a des absences, des manques, des vides, que les populations prennent la responsabilité de combler (réaction de survie et nécessité d'autoprotection), en créant des comités d'autodéfense ou des groupes de veille. Ces initiatives créent des zones de sécurité pour les uns et d'insécurité pour les autres.

Il s'avère donc indispensable d'organiser les populations pour une saine implication. Dans un premier temps, elles se sont limitées à un rôle de fournisseurs d'information. Au regard de la gestion faite de cette information et des risques de représailles encourus, elles ont adopté une stratégie de rétention. Or, l'implication nécessite des consultations villageoises, à propos de ce que les habitants peuvent faire, comment et avec qui et avec quels moyens. Le dialogue entre les différents acteurs de production de la sécurité est indispensable et cela ne peut se faire que dans un contexte de confiance entre les partenaires. Cependant, partout où nous sommes passés, le dialogue n'est pas suffisamment franc à défaut de confiance entre les acteurs.

La sécurité du pays ne peut être assurée si elle n'est pas produite avec l'appui des villes et des villages, qui doivent à leur tour bénéficier du concours des familles. Ces dernières sont les premiers acteurs et niveaux de production de la sécurité, par l'éducation qu'elles ont le devoir et l'obligation de donner. L'éducation est déterminante pour la protection familiale d'abord et individuelle ensuite.

Les facteurs de sécurité/insécurité plus généraux, tels que l'emploi, le développement à travers l'accès aux services sociaux de base (enseignement, santé, eau potable), la gouvernance démocratique et l'impunité ont été évoqués par de nombreux interlocuteurs. C'est là où parfois l'on a l'impression que la sécurité humaine – ce concept vague et multidimensionnel (PNUD 1994) – devient finalement synonyme de développement durable, voire de lutte contre la pauvreté.

## Les dérives d'une justice populaire

Les initiatives locales d'auto-défense et de surveillance, ou des activités de soutien aux plus vulnérables, ou encore de mise en place de comité de surveillance des dégâts de champs par des troupeaux, répondent le plus souvent à des besoins de sécurité localement vécus et constatés. En même temps, ces initiatives ne sont pas toujours compatibles avec l'État de droit et le respect des droits humains.

La pratique de brûler les voleurs à Kalaban-Coro et ailleurs est une violation flagrante de la loi, car la foule se constitue ainsi en justicier. Brûler les voleurs – appelé l'application de l'Article 320 – se fait même en présence des autorités publiques, comme le maire délégué de Gouana qui le reconnaît. Le recours à cette pratique de brûler révèle un malaise profond dans les villages de Kalaban-Coro ; le sentiment d'être laissé pour compte est généralisé. Un interlocuteur nous a informé qu'un jeune voleur, n'a pas eu la vie sauve bien qu'ayant été identifié à Gouana. Après sa mort son père en a été averti afin de récupérer le corps et

l'enterrer. Un autre interlocuteur se disait prêt à brûler un voleur lorsque la patrouille de Benkady Sécurité Gouana-Coura est arrivée et l'a persuadé de renoncer et de remettre les voleurs à la gendarmerie.

Le recours à l'Article 320 était assez répandu en 1991.

*« Cette forme de justice dite populaire ou punitive a fait son apparition après les événements de Mars 1991 au Mali. A l'époque, au lieu de conduire les voleurs à la police ou à la gendarmerie, la population avait pris l'habitude de les immoler avec un litre d'essence qui coûtait 300 FCFA à l'époque (plus une boîte d'allumettes achetée à 20 FCFA). » (Journal du Mali 16/6/2011)*

Pendant longtemps les populations avaient abandonné cette pratique ; en 2008, les gendarmes avec qui on s'est entretenu ont évoqué l'Article 320 comme appartenant au passé. Or, depuis un certain temps, elle est de retour à Bamako. La justice populaire prend des proportions inquiétantes. *« Mais à présent, aucune autorité politique, administrative ou morale ne pèse mot sur cette pratique qui ne fait pas honneur au Mali, une terre qui, jadis, était citée pour son humanisme et son sens de respect de la vie humaine »* (Maliactu.net 2/5/2016). De même, la Voix de l'Afrique constate : *« Depuis quelques années, la population malienne a décidé de se rendre justice elle-même. Toutes les personnes suspectées de fraude étaient généralement battues à mort ou brûlées vives »* (Voix de l'Afrique 6/4/2016).

Nous avons néanmoins montré des initiatives locales où les résidents cherchent à résoudre un problème d'insécurité tout en respectant les consignes des autorités publiques. La patrouille de Benkady Sécurité Gouana-Coura est une initiative particulièrement intéressante dans ce sens, car les jeunes de la patrouille appréhendent les voleurs et les remettent à la brigade de la gendarmerie de Kalaban-Coro.

## Education, voisinage et confiance

Malgré ce recours à la violence de l'Article 320, la société malienne reste toujours très attachée à ses valeurs culturelles et morales. Pourtant, dans la vie publique les pratiques les plus féroces et dégradantes peuvent s'observer tous les jours à Bamako et ailleurs. La fabrication des faux titres fonciers, les vols des biens publics et la corruption sont autant de pratiques fréquentes. Cependant, au sein de la famille, dans le groupe restreint, voire dans la communauté, la moralité est mise en avant.

L'éducation familiale (*ladamu*) a été citée par de nombreux interlocuteurs comme quelque chose qui apporte la sécurité. Des protagonistes bien éduqués trouvent toujours une solution lorsqu'un différend les oppose ; les personnes de bonnes mœurs ne craignent pas de dire et d'accepter la vérité. Ainsi, la famille dans laquelle il y a la bonne éducation est sécurisée.

Le bon voisinage est important pour la sécurité, selon nos interlocuteurs. C'est lorsque les habitants peuvent se faire confiance qu'il y a quiétude et esprit tranquille. Or, dans les deux communes l'insécurité se propage.

A Niono, ce sont les distinctions entre communautés qui ont pris de l'ampleur ; les « Peulhs » sont associés aux djihadistes tandis que les « Bambaras » sont définis comme des gens de l'État. Dans une telle configuration, toute action qui cherche à déconstruire la logique du « Nous » et des « Autres » serait la bienvenue, car les conflits communautaires peuvent vite s'amplifier pour aboutir à la haine ethnique (cf. Touré 2015 ; Hagberg 2004, 2006).

A Kalaban-Coro, les gens ne se font plus confiance, car on ne sait plus qui est qui. Les attaques de bandits sur les pistes rurales, ainsi que des attaques armées nuitamment sur la route menant à Bamako indiquent que les résidents ont des soucis pour se rendre en ville, pour pouvoir mener des activités rémunératrices.

Une manifestation des femmes de Gouana est assez significative et permet de comprendre comment des petits moyens peuvent donner des résultats importants. Une femme leader a raconté que les femmes en avaient assez de toutes ces attaques ; tantôt un vendeur du pain est attaqué, tantôt c'est un jeune qui rentre tard au village qui est agressé. Les attaquants se cachaient dans les champs au bord de la route pour pouvoir surprendre leurs cibles. Les femmes se sont alors mobilisées pour aller voir le maire délégué et exiger l'interdiction de cultiver les champs situés au bord de la route entre le village de Gouana et le quartier de Kalaban-Coura (de Bamako). « *Si rien n'est fait, nous allons arracher les plantes de ses champs de culture* », ont-elles dit au maire délégué. Ce dernier a promis de prendre les dispositions pour contacter les propriétaires de ces champs. Chose faite, car après avoir récoltés les cultures, ils ne cultivent plus en proximité de la route.

## Fonctionnaires, élus et leaders : les bons exemples

Il y a certes des problèmes particulièrement importants dans la société malienne. En même temps, nous pensons qu'il sera erroné de peindre une image complètement sombre de ce qui ressort de cette étude. En effet, même si maints problèmes ont été soulevés par nos interlocuteurs, il convient aussi de faire ce constat général : l'État malien fonctionne tant bien que mal. Il s'agit de mettre en relief les « exceptions admirables », comme proposé par Jean-Pierre Olivier de Sardan :

*« Our field enquiries consistently revealed the existence of 'admirable exceptions' among agents of the State who resist, if only partly, the current public mode of governance and who strive to respect certain public service ethics, users of the public service and the public good in general. It is true that these 'reformers from the inside' were often bitter or isolated, but they continued nevertheless to behave in their corner in accordance with a mode of governance in contradiction to the dominant mode, despite the high social cost it incurred (the disapproval of their entourage, the hostility of their colleagues, family pressure, political and economic marginalisation, and so on). » (Olivier de Sardan 2009 : 177)*

Dans ce qui suit, nous voudrions souligner quelques exceptions admirables, qui sont par ailleurs de potentiels « réformateurs du dedans ». Ces exemples ne visent



*La route entre Gouana et Kalaban-Coura. Photo : Sten Hagberg.*

pas à produire une image positive en soi, mais ils démontrent que des acteurs peuvent « faire la différence » dans la gouvernance communale.

Le premier exemple est celui d'un politicien qui aurait tenté de mettre en place une gouvernance basée sur la culture du sens de la responsabilité et de la valorisation de l'autorité. L'ancien maire de Niono (2004–2009) a été à l'initiative de la création du commissariat de police de Niono sur les fonds propres de la collectivité. C'était pour lui une manière de s'approprier le rôle d'officier de police judiciaire que le code des collectivités confère aux maires et à leurs adjoints. Il aurait pris le soin d'intégrer les inspecteurs dans les travaux de la commission de sécurité du conseil communal. Tous les arrêtés relatifs aux questions de sécurité étaient suivis d'une ampliation à l'administration et au commissaire de police dans le cadre d'une communication institutionnelle et d'une gouvernance locale concertée. Cette collaboration a permis l'instauration des premiers panneaux de circulation dans certains carrefours stratégiques de la ville. Par ailleurs, lorsque le maire se rendait dans les villages relevant de la commune, il associait à sa délégation le commissaire de police pour saluer les chefs de villages et les imams et les présenter comme des collaborateurs dans l'objectif de la valorisation de leur autorité. Aussi, si un chef ou un imam devait être convoqué à la police, le chef de service prenait le soin de faire parvenir la convocation avec tout le respect qui

est dû à son statut. Ainsi, les gens autour de lui sauront qu'il est une autorité respectable. C'est la culture du respect de la loi et du rapport soigné à toute autorité que cet ancien maire a essayé d'instituer.

Le deuxième exemple est aussi un élu local, notamment le maire délégué de Gouana. Il a cherché à faire respecter la loi et l'autorité. Lorsque la foule a brûlé des voleurs, il s'est rendu sur place pour constater les faits afin de rédiger un Procès-Verbal pour informer le maire et l'administration. La gendarmerie est venue faire le constat bien après que le présumé voleur soit mort et la foule se soit dispersée. De même, lorsqu'un présumé voleur a été tué, le maire délégué s'est déplacé lui-même pour informer le père de la victime afin qu'il puisse enterrer son enfant.

La troisième exception admirable est le secrétaire général d'une commune où nous avons mené nos enquêtes. Fonctionnaire des collectivités territoriales, le secrétaire général a souvent la pénible tâche de faire marcher la mairie, y compris les nombreux cas du manque de financement, voire le faible recouvrement fiscal. Si le maire est politique et peut perdre les élections, le secrétaire général représente la continuité de l'administration. Les élections présidentielles de 2013 ont été organisées dans des conditions précaires et anticipées et le secrétaire général en question s'est personnellement engagé pour que les bureaux de vote reçoivent le matériel électoral nécessaire, bien qu'il n'y avait pas d'argent nécessaire pour une organisation correcte des élections.

## Conclusion

En conclusion, l'analyse transversale des défis de sécurité des communes maliennes a confirmé que la sécurité est une préoccupation majeure pour les maliens. Ceci étant, la sécurité se conjugue au pluriel, car elle a des formes, des contours et des contenus bien différents pour les différents acteurs. Les perceptions et les expériences de sécurité et d'insécurité varient selon, entre autres, les contextes, les conditions de vie et les enjeux. En même temps, les questions de sécurité en tant que protection des citoyens contre les violences et les attaques se posent avec acuité.



## Chapitre 6 : Comment renforcer une sécurité par le bas ?

Cette étude concerne la manière dont les citoyens ordinaires vivent et perçoivent les problèmes de sécurité et d'insécurité au Mali. C'est un pays qui est plongé dans une tourmente socio-politique et sécuritaire caractérisée par les enjeux globaux en combinaison avec les clivages locaux et les intérêts transnationaux. Le moins que l'on puisse dire c'est que le Mali actuel est une illustration d'un monde interconnecté à travers des réseaux mafieux, des groupes djihadistes, des intérêts politico-économiques et des dispositifs militaro-sécuritaires ! Notre étude sur les perceptions et les expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes démontre que parfois ce sont les djihadistes qui constituent la menace pour les habitants, d'autres fois ce sont les forces de l'ordre qui font le racket ou encore des bandits qui attaquent les gens et retirent leurs motos.

Pour bien cibler cette étude « par le bas », nous avons d'abord décrit la situation sociopolitique et sécuritaire malienne, vue d'en-haut pour ensuite mobiliser des outils conceptuels et finalement faire un croisement avec des notions locales de sécurité, telles que *lakana* et *bakilisigè* en bamanankan. Nous avons utilisé une définition large pour explorer les différentes dimensions de la sécurité humaine, notamment les conditions d'intégration sociale et les conséquences humaines de désintégration sociale. Il va de soi que la sécurité et l'insécurité vues et vécues par le bas doivent se conjuguer au pluriel ; les perceptions et les réponses populaires de sécurité sont aussi importantes que les « faits d'insécurité » (Salman 2010 : 25). Cependant, il convient de souligner que les violences, les menaces et les assassinats qui caractérisent la tourmente sociopolitique et sécuritaire dans laquelle le Mali se trouve depuis 2012 ont pour conséquence directe, la focalisation de la sécurité, pour les interlocuteurs, surtout sur la sécurité physique, matérielle et psychologique.

Notre recherche a été engagée dans des terrains connus, notamment dans les communes de Niono et de Kalaban-Coro. A Niono, une commune urbaine en insécurité au centre du Mali, tous les interlocuteurs disent qu'ils vivent dans « l'insécurité totale ». Or, pour se mettre en sécurité chacun cherche dans ses relations une personne capable de résoudre son problème, car le recours aux forces de sécurité reste aléatoire. Les modes opératoires des acteurs de violence sont imprévisibles et tous nos interlocuteurs se sentent exposés aux assassinats, vengeances, braquages, vols, rackets, corruption, etc. Face à ces multiples insécurités, les citoyens lambda adoptent des stratégies d'autoprotection comme les groupes d'autodéfense. A Kalaban-Coro, une commune rurale contiguë à la

capitale malienne, l'insécurité est liée aux routes ; elle empêche les résidents de la périphérie de circuler sur certains axes. L'insécurité foncière est aussi palpable dans beaucoup de villages de la commune, lorsque la ville s'étend sur les zones péri-urbaines. Paradoxalement, ces gens vivant en proximité de Bamako, parlent souvent d'une « absence de l'État ». C'est pourquoi ils se sont faits justice eux-mêmes en brûlant les malfrats pris en flagrant délit. Les initiatives locales, telle que la patrouille de Benkady Sécurité Gouana-Coura, sont des réponses visant à protéger le village tout en respectant l'État de droit.

La recherche a aussi abordé les insécurités et les sécurités, en faisant une analyse transversale et avec comme objectif de mettre les matériaux ethnographiques des deux communes dans une perspective plus générale. Car, quand bien même les perceptions et les expériences de sécurités et d'insécurités varient, selon les contextes, les acteurs et les enjeux, les questions de protection des citoyens contre les violences, les exactions, les attaques et les assassinats se posent avec acuité.

Pour conclure cette étude, il nous semble important de réfléchir sur les conditions et les opportunités d'une sécurité par le bas. Une première remarque est que la solution aux problèmes de sécurité n'est pas de remplacer « le haut » par « le bas ». Autrement dit, notre lecture critique de l'approche conventionnelle sécuritaire ne veut pas dire qu'une approche citoyenne et populaire sera, en elle-même, une panacée. La conclusion est plutôt qu'aucune solution durable ne pourrait être envisagée tant que les perceptions et les réponses populaires en matière de sécurité n'ont pas le même poids que les « faits d'insécurité ».

Ceci nous emmène à poser le problème de la commune comme arène locale de sécurité et d'insécurité. Depuis la décentralisation entamée dans les années 1990, l'espace municipal s'est constitué comme espace public au Mali (Kassibo 1997 ; Fay et al. 2006 ; Hagberg 2009). La crise sociopolitique et sécuritaire a certes secoué les communes, notamment dans le Nord, mais elle a, en même temps, renforcé la municipalité comme acteur fondamental au niveau local. Or, la décentralisation qui avait impliqué la dévolution des prises de décision et de transferts de ressources au niveau municipal a aussi amené une re-centralisation locale : « *When local administration is strengthened, citizens get closer to public authorities. But the public and administrative sphere of people's life is simultaneously enlarged, formalised and recentred by decentralisation* » (Hagberg 2009 : 20). Alors, une sécurité par le bas peut bien être communale sans pour autant saisir les perceptions et les expériences des citoyens ordinaires. Au-delà de sa force rhétorique, nous concluons alors qu'une sécurité par le bas nécessite la mobilisation des villages et des quartiers via la commune et le cercle à l'État, avec l'accompagnement des partis politiques et de la société civile, jusqu'aux acteurs internationaux. Car, « le bas » et « le haut » sont des notions purement relatives ; la commune est le bas du cercle mais l'en-haut des villages.

Une deuxième remarque est que les gens ne comptent pas tellement sur les autorités publiques, voire l'État, dans ses fonctions régaliennes. En effet, les citoyens lambda cherchent tant bien que mal à se mettre en sécurité à partir de

stratégies collectives ou individuelles. Or, tant que certaines localités restent sous le contrôle djihadiste ou d'autres groupes armés, l'insécurité se complexifie et s'accroît de plus en plus, en faisant des exclus et des victimes sur les bases ethniques, religieuses et/ou professionnelles. Quant aux quartiers périphériques de Bamako, les forces de sécurité n'ont pas les moyens adéquats pour faire face à l'insécurité à laquelle les populations sont confrontées, ce qui donne l'impression que la sécurisation des villageois n'est pas une priorité de l'État.

Ce constat est également lié aux différentes articulations, modes opératoires et intérêts différents de l'insécurité. Les citoyens ne vivent pas, bien entendu, l'insécurité de la même manière. A Niono, la vengeance a été avancée par nos interlocuteurs comme une cause de violences et des assassinats ; les problèmes communautaires basculent parfois en violences généralisées selon une logique instrumentalisée du « Nous » et des « Autres » (Bambaras/Peulhs ; musulmans/chrétiens, agents de l'État/citoyens ordinaires, etc.). A Kalaban-Coro, les violences et les attaques sont, par contre, surtout dues à la recherche d'argent rapide et facile ; les clivages ethniques ne semblent pas être accentués, même si les tensions entre autochtones et allochtones sont présentes (cf. Hagberg et Körling 2016).

Les formes et les expressions de sécurité et d'insécurité sont genrées. À première vue, les hommes sont les plus ciblés ; les attaques sont perpétrées par les hommes et les victimes sont le plus souvent masculines. Les femmes sont moins confrontées aux attaques mêmes si nous avons recensé des cas de viol et de vol. Pour le moment, il nous semble que les femmes sont plus des victimes collatérales ; tantôt, leur époux sont tués, tantôt, leurs enfants. La plupart de femmes ne possèdent pas de moto et ne savent pas manier une arme ; elles évitent de sortir à des heures tardives ou de faire de la dénonciation.

Une troisième remarque est que notre étude sur les perceptions et les expériences des défis de sécurité révèle les importantes ressources culturelles mobilisées par les citoyens pour y faire face. Bien que les maliens aient dû s'habituer à une sociabilité incertaine (Eriksen 2010) et que les aspirations citoyennes aient basculé dans une modernité insécurisée (Bréda et al. 2013), la société malienne reste toujours très attachée à ses valeurs culturelles et morales. Au sein de la famille, les codes de bienséance sont toujours respectés, tandis que dans la vie publique les pratiques les plus féroces et dégradantes s'observent. Dans le groupe familial restreint, voire dans la communauté, la moralité est mise en avant. L'éducation apporte la sécurité, car des gens bien éduqués ne craignent pas de dire et d'accepter la vérité. De même, le bon voisinage est important, car c'est lorsque les habitants peuvent se faire confiance qu'il y a quiétude et esprit tranquille.

Ce constat est fondamental pour comprendre la crise malienne vue d'en bas. Malgré les rapports misérabilistes, les discours catastrophiques et les propos trop généralisés sur le Mali actuel, notre étude démontre que dans les familles et les quartiers, dans les lieux de travail et les voisinages, les multiples sécurités se construisent par les citoyens pour au moins résoudre les problèmes (sécuritaires,

alimentaires, environnementaux, sanitaires, moraux, etc.). Ils se débrouillent pour vaquer aux occupations quotidiennes. Il est temps que les perceptions et expériences populaires des défis de sécurité, ainsi que les réponses citoyennes d'insécurité, au niveau micro, soient davantage intégrées aux analyses géopolitiques et sécuritaires conventionnelles au niveau macro.

# Bibliographie

- Abéga, Séverin C. (éd.) 2003. « La violence endémique en Afrique ». *Bulletin de l'APAD* 25, 2003.
- Accord d'Alger le 15/5/2015. Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger. Consulté le 3/2/2017 : <http://www.cnsmali.org/IMG/pdf/1-accord-paix-et-reconciliation-francais.pdf>
- Ayimpam, S. et J. Bouju (eds) 2015. Enquêter en terrains difficiles: Objets tabous, lieux dangereux, sujets sensibles. *Civilisations: Revue internationale d'anthropologie et de sciences humaines*.
- Bouju, Jacky et Mirjam de Bruijn (éds.) 2008. « Violences sociales et exclusions : Le développement social en Afrique en question ». *Bulletin de l'APAD* 27–28, 2008.
- Bierschenk, Thomas et Jean-Pierre Olivier de Sardan 1997. ECRIS: Rapid Collective Inquiry for the Identification of Conflicts and Strategic Groups. *Human Organization* 56(2), 238–244.
- Bréda, Charlotte, Marie Deridder et Pierre-Joseph Laurent (eds) 2013. *La modernité insécurisée : anthropologie des conséquences de la mondialisation*. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- Comité International de la Croix-Rouge 14/2/2001. Qu'est-ce que la protection de la population civile ? Consulté le 6/1/20107 : <https://www.icrc.org/fre/resources/documents/misc/5fzhpr.htm>
- CONSORTIUM PREGAL 2015. Recherche sur les dynamiques des conflits locaux/communautaires dans les communes urbaines de Niono et Macina, région de Ségou, rapport d'étude.
- Coulibaly Chéibane 2015. *Problématique foncière et gestion des conflits en Afrique Noire*. Tome 1. Paris : L'Harmattan.
- Djiré, Moussa 2007. Les paysans maliens exclus de la propriété foncière ? IIED, Dossier 144. International Institut for Environment and Development.
- DNSI 1998. Recensement général de la population et de l'habitat du Mali. Bamako : Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique.
- Dougnon, Isaïe 2007. *Travail de Blanc, travail de Noir : La migration des paysans dogon vers l'Office du Niger et Ghana (1910–1980)*. Paris : Karthala.
- Eriksen, Tomas Hylland 2010. Human Security and Anthropology. In *A World of Insecurity: Anthropological Perspectives on Human Security* (eds) Thomas Hylland, Ellen Bal et Oscar Salemink. Chicago : Chicago University Press.
- Eriksen, Thomas Hylland, Ellen Bal et Oscar Salemink (eds) 2010. *A World of Insecurity: Anthropological Perspectives on Human Security*. Chicago : Chicago University Press.
- Fay, Claude, Yaouaga Félix Koné et C. Quiminal (eds) 2006. *Décentralisation et pouvoirs en Afrique : En contrepoint, modèles territoriaux français*. Paris : Institut de Recherche pour le Développement.

- Goldstein, Daniel M. 2010. Toward a Critical Anthropology of Security. *Current Anthropology* 51(4), 487–517.
- Gros, Frédéric, Monique Castillo et Antoine Garapon 2008. De la sécurité nationale à la sécurité humaine. *Raisons politiques* 2008(4), 5–7.
- Hagberg, Sten 2001. *Poverty in Burkina Faso : Representations and Realities*. Uppsala Leuven Research in Cultural Anthropology 1. Uppsala: Dept. of Cultural Anthropology & Ethnology, Uppsala University.
- Hagberg, S. 2004. La chasse aux voleurs : une association de chasseurs et l'administration de l'Etat dans l'ouest du Burkina Faso. In *Les raisons de la ruse : une perspective anthropologique et psychanalytique* (eds) S. Latouche, P.-J. Laurent, O. Servais & M. Singleton. La Revue du MAUSS. Paris : La Découverte, 199–219.
- Hagberg, S. 2006. 'It was Satan that Took the People': The Making of Public Authority in Burkina Faso. *Development and Change* 37(4), 779–797.
- Hagberg, Sten (ed.) 2009. *APAD-Bulletin* 31–32: Inventing and mobilising the local. LIT Münster: Verlag.
- Hagberg, Sten 2011. Trajectoires de l'anthropologie du développement à la suédoise. *Ethnologie Française*, XLI(3), 509–519.
- Hagberg, Sten, Yaouaga Félix Koné et Karin Elfving en collaboration avec Bintou Koné, N'gna Traoré et Mamadou Diallo 2009. Analyse sociale au Mali : inclusion et exclusion à travers les opportunités du travail et de l'emploi. Uppsala University et Swedish International Development Cooperation Agency.
- Hagberg, Sten et Gabriella Körling 2012. Socio-political Turmoil in Mali: The Public Debate following the Coup d'État on 22 March 2012, *Africa Spectrum* 2–3/2012, 111–125.
- Hagberg, Sten et Gabriella Körling 2014. Inaccessible Fields: Doing Anthropology in the Malian Turmoil. *Anthropologie & développement* 40–41, 143–159.
- Hagberg, Sten & Gabriella Körling 2015. Terrains inaccessibles : Faire de l'anthropologie dans la tourmente politique malienne. *Civilisations* 64(1–2), 141–152.
- Hagberg, Sten et Gabriella Körling 2016. Urban land contestations and political mobilisation : (re)sources of authority and protest in West African municipalities. *Social Anthropology* 24(3), 294–308.
- Hagberg, Sten, Ludovic Kibora et Gabriella Körling (eds) 2017 à paraître. *Démocratie par le bas et politique municipale au Sabel*.
- Info-mali.com 14/10/2016. « Quatre soldats maliens tués dans l'explosion de mines ». Consulté le 14/10/2016 : <http://www.info-mali.com/quatre-soldats-maliens-tues-dans-l'explosion-de-mines/>
- INSTAT-RGPH 2009. 4<sup>ème</sup> Recensement Général de la population et de l'Habitat du Mali: Résultats définitifs/Répertoire par villages. Bamako: Institut National de la Statistique. Consulté le 27/8/2013 : [http://www.instat-mali.org/contenu/rgph/tdemo09\\_rgph.pdf](http://www.instat-mali.org/contenu/rgph/tdemo09_rgph.pdf)
- Jeannotte, Marc 2016. « Sécurité humaine ». Réseau de recherche sur les opérations de paix. Consulté le 16/10/2016 : <http://www.operationspaix.net/105-resources/details-lexique/securite-humaine.html>
- Jeune Afrique 21/9/2016. Mali : face à la grogne sociale et à l'insécurité, l'avenir incertain d'IBK, par Benjamin Roger. Consulté 18/1/2017 : <http://www.jeuneafrique.com/mag/356252/politique/mali-face-a-grogne-sociale-a-linsecurite-lavenir-incertain-dibk/>

- Journal du Mali 16/6/2011. Justice populaire : le retour de l'article 320. Consulté le 23/1/2017 : <http://www.journaldumali.com/2011/06/16/justice-populaire-le-retour-de-l%C2%92article-320/>
- Kaldor, Mary 2006. La sécurité humaine : un concept pertinent ? *Politique étrangère* 2006(4), 901–914.
- Kassibo, Bréhima (ed.) 1997. *APAD-Bulletin* 14: La décentralisation au Mali: état des lieux. Münster : LIT Verlag.
- Koné, Yaouaga Félix et Kader Dicko 2006. Évaluation du processus d'élaboration et de mise en œuvre des conventions locales dans le cercle de Niono. Rapport Final. Centre de Conseil de Cercle de Niono (CCC/ALPHALOG).
- Koné, Yaouaga Félix, Tiéman Coulibaly, Diala Diallo, Fadama Keïta, Abdramane Touré, Maïmouna Ouattara et Bintou Koné 2014. La pauvreté au Mali : approche anthropologique et historique ; cas de la commune rurale de Sirifila Boundy, Cercle de Niono. Rapport d'Étude. Institut des Sciences.
- L'Essor 18/10/2016. Station compacte de Kalabancoro : L'eau potable coulera à flot dans plusieurs quartiers de la capitale, par Y. Doumia. Consulté le 18/10/2016 : <http://www.essor.ml/2016/10/90695/>
- L'Express de Bamako 15/5/2013. L'affaire des maires de Kalaban-Coro: Issa Bocar Ballo déféré à la prison centrale, par M. Kindo. Consulté le 22/5/2013 2013: <http://www.maliweb.net/news/immobilierdomaines-fonciers/2013/05/15/article,146680.html>
- Laurent, Pierre-Joseph 2013. La modernité insécurisée ou la mondialisation perçue d'un village mossi au Burkina Faso. In *La modernité insécurisée : anthropologie des conséquences de la mondialisation* (eds) Charlotte Bréda, Marie Deridder et Pierre-Joseph Laurent. Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.
- Le Figaro 14/1/2013. Mali : la ville de Diabali est aux mains des djihadistes. Consulté le 9/1/2017 : <http://www.lefigaro.fr/flash-actu/2013/01/14/97001-20130114FILWWW00509-mali-la-ville-de-diabali-serait-aux-mains-des-djihadistes.php>
- Lecocq, Baz, Gregory Mann, Bruce Whitehouse, Did Badi, Lotte Pelckmans, Nadia Belalimat, Bruce Hall and Wolfram Lacher 2013. 'One hippopotamus and eight blind analysts: a multivocal analysis of the 2012 political crisis in the divided Republic of Mali, *Review of African Political Economy* 40(137), 343–357.
- Leral.net 29/9/2015. Kalabancoro-Koulouba: Un voleur de moto brûlé vif par la population. Consulté le 10/1/2017 : [http://www.leral.net/Kalabancoro-Koulouba-Un-voleur-de-moto-brule-vif-par-la-population\\_a155090.html](http://www.leral.net/Kalabancoro-Koulouba-Un-voleur-de-moto-brule-vif-par-la-population_a155090.html)
- Maguire, Mark, Catarina Frois and Nils Zurawski (eds) 2014. *The Anthropology of Security: Perspectives from the Frontline of Policing, Counter-terrorism and Border Control*. London : Pluto Press.
- Maïga, Mamadou Lamine juin 2014. Rapport de recherche : La problématique des conflits intra et intercommunautaires dans la région de Kidal. Manuscrit. CONASCIPAL/SIPRI.
- Mali7.net 29/12/2016. Le maire réélu de Kalaban Coro a ses détracteurs « Je n'ai aucun problème avec les chefs de quartiers et de villages de ma Commune... », par M. Nimaga. Consulté le 6/1/2017 : <http://mali7.net/2016/12/29/le-maire-reelu-de-kalaban-coro-a-ses-detractions-je-nai-aucun-probleme-avec-les-chefs-de-quartiers-et-de-villages-de-ma-commune/>

- Maliactu.net 13/6/2013. Accords de Ouagadougou. Consulté le 20/1/2017 : <http://maliactu.net/accords-de-ouagadougou-texte-integral/>
- Maliactu.net 12/01/2016. Mali : Commune de Kalabancoro et environs : Les populations se réjouissent de l'amélioration de la situation sécuritaire. Consulté le 18/10/2016 : <http://maliactu.net/mali-commune-de-kalabancoro-et-environs-les-populations-se-rejouissent-de-lamelioration-de-la-situation-securitaire/>
- Maliactu.net 2/5/2016. Mali : Justice populaire : Les autorités sont interpellées. Consulté le 23/1/2017 : <http://maliactu.net/mali-justice-populaire-les-autorites-sont-interpellees/>
- Maliactu.net 12/07/2016. Mali : Marché de Kalaban-Coro : échange de tirs entre les gendarmes et des bandits., par Touré Consulté le 18/10/2016 : <http://maliactu.net/mali-marche-de-kalaban-coro-echange-de-tirs-entre-les-gendarmes-et-des-bandits/>
- Maliactu.net 6/12/2016. Attaque de la prison de Niono : une cinquantaine de détenus libérés, 2 gardes blessés (arrivée des renforts). Consulté le 9/1/2017 : <http://maliactu.net/attaque-dune-prison-au-mali-une-cinquantaine-de-detenus-liberes-2-gardes-blessees/>
- Malijet 27/3/2017. Issa Boubacar Ballo rompt le silence : « Le jour où je serai battu à Kalabancoro, j'arrêterai de faire la politique », par A. Sangaré. Consulté le 27/3/2017 : [http://malijet.com/la\\_societe\\_malienne\\_aujourd'hui/181175-issa-boubacar-ballo-rompt-le-silence-%C2%AB-le-jour-ou-je-serai-battu.html](http://malijet.com/la_societe_malienne_aujourd'hui/181175-issa-boubacar-ballo-rompt-le-silence-%C2%AB-le-jour-ou-je-serai-battu.html)
- Ministère du Développement Rural avril 2014. Politique foncière agricole du Mali. Version finale après consultations. Secrétariat permanent du comité exécutif national du conseil supérieur de l'agriculture.
- News.abamako.com 7/10/2016. Un Commissariat de police pour la commune de Kalabancoro. Consulté le 18/10/2016 : <http://news.abamako.com/h/142355.html>
- Niarela.net 5/12/2015. Issa Bocar Ballo, maire de la commune rurale de Kalabancoro : « Depuis que je suis à la tête de la Mairie, mon seul objectif a été le développement de Kalaban-coro... ». Consulté le 18/10/2016 : <http://niarela.net/interviews/issa-bocar-ballo-maire-de-la-commune-rurale-de-kalabancoro-depuis-que-je-suis-a-la-tete-de-la-mairie-mon-seul-objectif-a-ete-le-developpement-de-kalaban-coro>
- Nordstom, Carolyn et Antonius C.G.M. Robben (éds.), 1997. *Anthropology Under Fire: Contemporary Studies of Violence and Culture*. Berkeley : University of California Press.
- Nyirabikali, Gaudence, Aissé Diarra et Mariam Djibrilla Maïga 2014. Causes et manifestations des conflits au Mali – une perspective de la société civile : Comprendre les conflits pour des stratégies d'interventions efficaces. Bamako : CONASCIPAL et SIPRI.
- Observatoire du Développement Humain Durable 2014. Gouvernance socioéconomique, politique sécuritaire et résilience à la crise 2012 au Mali : enjeux et perspectives.

- Olivier de Sardan, Jean-Pierre 2009. Development, Governance and Reforms Studying Practical Norms in the Delivery of Public Goods and Services. In *Ethnographic Practice and Public Aid : Methods and Meanings in Development Cooperation* (eds) Sten Hagberg et Charlotta Widmark. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis. Accessible en ligne : <https://www.diva-portal.org/smash/get/diva2:305018/FULLTEXT01.pdf>
- Organisation des Nations Unies 2012. Resolution 2085 (2012) : Adopted by the Security Council at its 6898th meeting, on 20 December 2012. Consulté le 8/1/2017: [http://www.un.org/en/ga/search/view\\_doc.asp?symbol=S/RES/2085\(2012\)](http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/RES/2085(2012))
- Radio France Internationale 20/07/2016. « Attaque de Nampala au Mali : une action coordonnée doublement revendiquée ». Consulté le 16/10/2016 : <http://www.rfi.fr/afrique/20160720-attaque-nampala-mali-une-action-coordonnee-doublement-revendiquee>
- Richards, Paul (ed.) 2005. *No Peace, No War : An Anthropology of Contemporary Armed Conflicts*. London & New York : James Currey.
- Salman, Ton 2010. Taking Risks for Security's Sake : Bolivians Resisting their State and its Economic Policies. In *A World of Insecurity: Anthropological Perspectives on Human Security* (eds) Thomas Hylland, Ellen Bal et Oscar Salemink. Chicago : Chicago University Press.
- Tobié, Aurélien 14/11/2016. Commentary : Beyond the peace agreement: How can civil society contribute to peace in Mali?. Consulté le 20/1/2017 : <https://www.sipri.org/commentary/essay/2016/beyond-peace-agreement-mali>
- Tobie, Aurélien, Grégory Chauzal, Mariam D. Maïga et Mahamadou Diouara 13/12/2016. Commentary : Lessons from Mali's local elections. Consulté le 23/1/2017 : <https://www.sipri.org/commentary/topical-backgrounder/2016/lessons-malis-local-elections>
- Touré, Boureima 2015. Aménagement agricole et pastoralisme en zone Office du Niger : Une étude anthropologique des dynamiques foncières et des conflits liés aux ressources naturelles. Thèse de doctorat. Institut supérieur de formation et de recherche appliquée (ISFRA), Université des sciences juridiques et politiques de Bamako.
- Voix de l'Afrique 6/4/2016. Justice populaire prend de l'ampleur au Mali, par Y Kawele. Consulté le 23/1/2017 : <http://afriqueinfo.over-blog.com/2016/04/justice-populaire-prend-l-ampleur-au-mali.html>



Uppsala Papers in Africa Studies

Editor: Sten Hagberg

1. Sten Hagberg, Yaouaga Félix Koné, Bintou Koné, Aboubacar Diallo et Issiaka Kansaye. *Vers une sécurité par le bas ? Étude sur les perceptions et les expériences des défis de sécurité dans deux communes maliennes*. 2017.





